

# LE SOLEIL



www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE JEUDI 2 MAI 2002

## Québec met les garderies à l'épreuve

VALÉRIE LESAGE  
 VLesage@lesoleil.com

■ Le ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) a commandé une vaste étude de la qualité des services de garde au Québec pour vérifier s'il a bien placé ses billes en investissant dans les places à 5\$.

Neuf cents des quelque 3000 établissements du réseau feront l'objet d'une évaluation à l'automne, sous la supervision de l'Institut de la statistique du Québec.

À partir du mois d'octobre, des observateurs seront déployés dans les centres de la petite enfance — en milieu familial et en installation — ainsi que dans des garderies privées. Dans chaque lieu visité, les observateurs passeront une journée entière avec un groupe d'enfants tiré au hasard.

Trois éléments seront examinés : la qualité des lieux, les activités proposées et l'interaction entre les éducatrices et les enfants.

« On a mis beaucoup l'accent sur le développement de nouvelles places, mais il faut aussi concentrer nos énergies pour améliorer le réseau et l'évaluation va permettre

Voir GARDERIES en A 2 >



À Paris, ce sont 400 000 personnes qui ont manifesté contre l'extrême droite.

## 1,3 million de fois NON à Le Pen

■ PARIS (AFP et AP) — Quelque 1,3 million de personnes sont descendues dans les rues en France, hier, à l'occasion d'une journée de mobilisation record pour dire un « non » massif à l'extrême droite, qui a manifesté dans le calme à Paris au nom de la « fierté d'être Français ».

Plus de 400 000 personnes, selon la police, ont défilé dans la capitale pour dénoncer la montée de l'extrême droite en France et son idéologie xénophobe. Ponctué d'une trentaine d'interpellations, il s'est agi du plus grand rassemblement politique à Paris depuis près de 20 ans.

À Paris, le défilé anti-Le Pen, qui s'est ébranlé sur des airs de rai et de reggae, a été marqué par une très forte participation d'adolescents, comme ce fut le cas pour les manifestations qui ont eu lieu quasi quotidiennement depuis le premier tour de l'élection présidentielle le 21 avril. On rapporte aussi plus de 10 000 manifestants pro-Le Pen.

En l'absence relative des manifestants de la droite classique, c'est la gauche qui a remporté la bataille du 1<sup>er</sup> mai et, par conséquent, l'espoir renait dans son camp pour les législatives des 9 et 16 juin.

En fin d'après-midi, une véritable marée humaine envahissait encore les quartiers traversés par le cortège. Des manifestants, victimes de malaises en raison de la pression de la foule, ont

Voir NON en A 2 >

### PROCÈS DE MAURICE BOUCHER

## Après une semaine de délibérations, le juge appréhende une impasse

CHRISTIANE DESJARDINS  
 La Presse

■ Une septième journée de délibérations s'est clôturée en fin d'après-midi, hier, sans que le jury ne parvienne à décider si Maurice Boucher est coupable des meurtres de deux gardiens de prison dont il est accusé. Le juge Pierre Béliveau est paré à toute éventualité, même celle d'un désaccord irréconciliable dans le jury.

« On ne peut pas se mettre la tête dans le sable. Après six jours de délibérations commencent à poindre le spectre du désaccord, a dit le juge Béliveau, en début de journée, hier. Il a signalé qu'il avait préparé une directive qu'il donnerait aux jurés si le « spectre » se matérialisait, et l'a remise aux avocats

des deux parties pour qu'ils en prennent connaissance.

Cette directive a été confectionnée à partir d'un arrêt de la Cour suprême datant de 1996, qui traite de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire quand un désaccord du jury survient. En résumé, cet arrêt signale qu'un ju-

ry doit délibérer en toute liberté, que l'on ne doit pas lui imposer d'échéance ni exercer de pression indue pour qu'il en vienne à l'unanimité. Autrement dit, le juge ne peut pas exhorter des jurés à se rallier aux autres, s'ils sont convaincus de leur décision. Si le jury n'arrive pas à un verdict unanime, il faudrait alors recommencer le procès devant un autre jury.

L'attente commence à être pesante pour tout le monde, et chacun y va de ses spéculations. C'est bon signe pour

Sans verdict unanime, il faudrait reprendre le procès

l'accusé, disent les uns ; c'est bon signe pour la Couronne, disent les autres. En fait, personne n'en sait rien.

Hier matin, le juge a réuni la cour parce qu'une des jurées voulait avoir la permission d'appeler sa mère, qui devait subir des tests importants pour sa santé. Chaque demande du jury doit être communiquée aux deux parties. Les avocats ne s'y sont pas opposés, si bien que la femme a pu faire son appel. Un agent des services correctionnels devait toutefois écouter la conversation, pour s'assurer que les propos ne déviaient pas sur le procès. Le jury, rappelons-le,

Voir JUGE en A 2 >

SYLVAIN LELIÈVRE 1943-2002



### SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 8	Editorial	A 16
Arts et vie	B 1	Le monde	A 12
Bourses	C 4	Petites annonces	S 13
Bridge	S 18	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 14	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 8
Diversissements	B 9	Télévision	B 4

### LA MÉTÉO

Maximum 7, minimum 1  
 Pluie et vents du nord-est. Demain : pluie ou neige. Détails page S20.

### Précipitations (à 13 h hier)

Ce mois-ci : 5 cm Lan dernier : 0 cm

QUÉBEC, 106<sup>e</sup> ANNÉE, N° 123  
 FLORIDE, 1,75 \$ US  
 MONTRÉAL, OTTAWA 87¢  
 PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00074 2

### ENTREVUE AU SOLEIL

## Coupes dans le secteur public : Dumont apporte des bémols

GILBERT LEDUC  
 GLeduc@lesoleil.com

■ Mario Dumont ne parle plus de réduire du quart la fonction publique.

Sur la tablette, donc, sa promesse de 1998 de rayer de la carte une soixantaine de ministères et d'organismes et d'éliminer 8000 postes ? L'élu de Rivière-du-Loup refuse, pour le moment, d'évaluer les conséquences du régime minceur qu'il imposera à l'État si les Québécois optaient pour l'Action démocratique du Québec pour gouverner la province.

« On n'a jamais dit que l'on allait mettre la hache dans le secteur public. Ça ne sera pas le

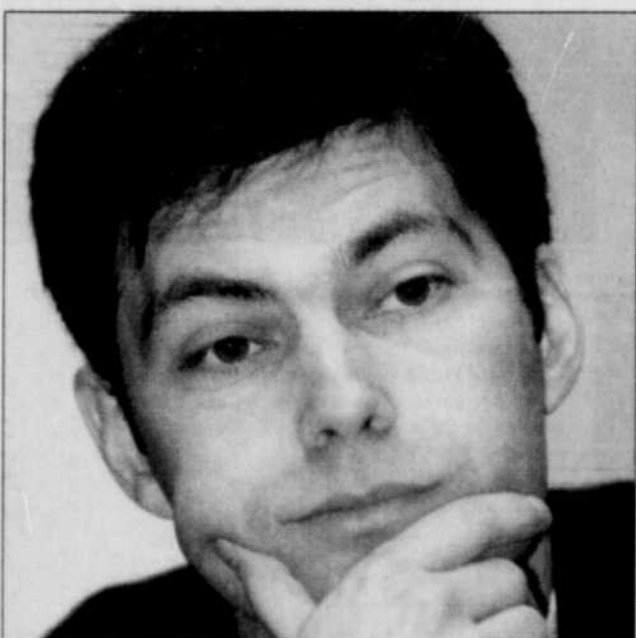
carnage avec l'ADQ », a-t-il avancé au cours d'une entrevue accordée, hier, à l'équipe éditoriale du SOLEIL.

Il a également mis un bémol à son engagement d'abolir la sécurité d'emploi. « On ne dit pas que ça n'existera plus, l'emploi à vie dans le secteur public. On dit plutôt que ça ne sera plus la norme. »

Après avoir exprimé ces mises au point, Mario Dumont a tenu à préciser que son parti préconisait toujours un État « moins gros » dont la mission serait « recentrée » vers les principaux besoins de la population en matière d'éducation et de santé.

Voir DUMONT en A 2 >

□ Dumont fustige Landry Page A 6



« Ça ne sera pas le carnage », dit Mario Dumont.

## La clef de sol

840, rue Bouvier  
 627-0840  
 Donnésons  
 285-4535



Radio AM/FM/CD  
 • Puissance 50 Watts X 4  
 • Facade détachable  
 • Égaliseur 3 bande  
 • Lecteur CDR/RW

1120\$  
 24 versements  
 269\$



Radio AM/FM/CD/MP3  
 • 50 watts X 4  
 • Affichage OEL  
 • SuperTuner III  
 • Égaliseur 3 bandes

2079\$  
 24 versements  
 499\$

\* Conditionnel à l'approbation du crédit

MP3

## DUMONT

Suite de la Une

« Il y a un ménage à faire dans tout ce qui n'est pas en contact direct avec les besoins de la population », a-t-il expliqué, en ajoutant qu'il était évident qu'un État « moins gros » allait avoir besoin de moins de personnel.

L'ADQ s'engage à « aplatir » toutes ces structures qui éloignent les directions des ministères des besoins exprimés par la population sur le terrain.

Il croit même que la « philosophie » de l'ADQ n'est pas complètement rébarbative pour le fonctionnaire-électeur. « J'entends plusieurs employés me dire qu'ils aimeraient évoluer au sein d'une organisation qui prend compte de l'avis des travailleurs de la base. »

« S'il y a des gens qui sont les témoins privilégiés — sans en être les bénéficiaires — du gaspillage des fonds publics et du dysfonctionnement de l'État, ce sont les fonctionnaires », a admis M. Dumont, qui ne se considère pas comme *persona non grata* auprès de l'électorat de la région du Québec qui regorge d'employés de l'État.

## « NATIONALISATION DES ENFANTS »

Pour le chef de l'ADQ, l'État occupe trop de place dans la vie des Québécois. Il cite en exemple l'implantation du réseau public de garderies. Une création du gouvernement péquiste qu'il qualifie de « nationalisation des enfants ».

« À l'ADQ, nous ne sommes pas contre l'existence d'un réseau public de garderies. On vire fou, cependant, à l'idée de la mise sur pied d'un nouveau monopole d'État parce qu'un monopole d'État, ça rime avec explosion des coûts, diminution de la liberté de choix, services offerts en vertu de normes minimales », a-t-il soutenu.

« L'État dit aux parents : Amenez-moi le, votre *fo*, on va s'en occuper. On sait, nous autres, ce qui est bon pour lui. »

Il est scandalisé par ce geste de la « main lourde » de l'État qui « place les parents à la merci de la CSN ». La Confédération des syndicats nationaux représente la majorité des travailleuses en garderie.

## « La CSN va contrôler le Québec », dit M. Dumont, qui craint une paralysie du réseau

« La CSN va contrôler le Québec. Elle va pouvoir, un bon matin, déclencher un arrêt de travail dans tous les services de garde et le Québec sera paralysé. Un pouvoir comme ça, tout le monde en rêve », a ajouté M. Dumont en déclarant que, dans 10 ans, les observateurs diront que la création d'un réseau public de garderies constituera « la pire gaffe du PQ ».

Selon lui, l'ADQ ne rame pas dans la mauvaise direction. « Nous faisons partie d'un courant qui vise à encourager la liberté de choix des gens, la liberté d'entreprise et le rejet de la conception voulant que l'État soit le remède de tous les maux. »

Mario Dumont affirme que le plan de match de l'ADQ n'est pas sans soulever des remous dans les *establishments* politiques et syndicaux. « On ne fait pas une omelette sans casser des œufs », a indiqué le chef politique, qui fait l'objet, depuis la victoire de son candidat François Corriveau dans la circonscription de Saguenay, d'attaques en règle de la part de Bernard Landry et de Jean Charest.

M. Dumont souligne qu'il faut se méfier du discours tonitruant des organisations syndicales dénonçant les positions de l'ADQ.

Au lendemain du triomphe de l'ADQ dans Saguenay, le président de la CSN, Marc Laviolette, critiquait la vision de ce « parti à droite au boutte » qui s'oppose aux garderies et aux syndicats et qui milite en faveur de la privatisation des soins de santé.

« Ce que dit un chef syndical ne correspond pas toujours à ce que pense un simple syndiqué », s'est contenté de répliquer Mario Dumont.

## NON

Suite de la Une

dû être évacués par des ambulances. Auparavant le dirigeant d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, 73 ans, qui affrontera dimanche le président Jacques Chirac pour le second tour de l'élection présidentielle, avait conduit un défilé de plusieurs milliers de militants et sympathisants au cœur de la capitale.

Aucun incident n'a été signalé. Les autorités, qui craignaient des débordements, avaient déployé plus de 3500 policiers et gendarmes le long du parcours des divers cortèges. En province, des dizaines de rassemblements ont réuni près d'un million de personnes dans le même rejet de la xénophobie, dont M. Le Pen et son parti, le Front national (FN), sont accusés. Dans les grandes villes comme Marseille (sud-est), Lyon (centre-est), Bordeaux (sud-ouest) ou Toulouse (sud-ouest), les manifestants se sont mobilisés pour faire barrage à l'ancien parachutiste, accusé d'être raciste et antisémite.

Finaliste surprise de la présidentielle, M. Le Pen a éliminé de la course à la présidence, au premier tour le 21 avril, le premier ministre socialiste, Lionel Jospin. Il sera opposé le 5 mai au président sortant, le conservateur Jacques Chirac, 69 ans, dont la victoire semble assurée puisqu'il bénéficie du soutien de quasiment tous les partis, y compris de ses ennemis d'hier.

Le défilé parisien a suivi un itinéraire classique des grandes manifestations syndicales entre les places de la République, de la Bastille et de la Nation, dans l'est de Paris. Le cortège a quitté la place de la République, noire de monde. La statue de la République, au centre, avait été pavoisée de drapeaux rouges. Sur une immense banderole on pouvait lire « 17,3 sur l'échelle de Hitler », en référence au score de l'extrême droite au premier tour de la présidentielle, le 21 avril. Les banderoles stigmatisant M. Le Pen et ses positions pour la « préférence nationale » portaient les mentions « Non au F-haine » ou « Gardons toutes nos couleurs ».

Dans un discours fleuve d'une heure et 20 minutes, M. Le Pen a de son côté vivement brocardé M. Chirac, qualifié de « parain des clans qui mettent en coupe réglée le pays depuis deux décennies et qui s'offrent la belle vie avec l'argent des Français ». Il y a aujourd'hui « deux camps, celui de l'occupation et le nôtre, celui de la libération de la France », a-t-il ajouté.

Appelant au « respect que chacun doit avoir des autres », le chef de l'État, Jacques Chirac, a estimé pour sa part que « cette exigence de respect, aujourd'hui, nous voyons bien, dans notre pays, qu'elle est plus grande encore que jamais ».

## GARDERIES

Suite de la Une

d'établir nos priorités », a expliqué Sylvie Lemieux, l'attachée de presse de la ministre Linda Goupil.

L'enquête permettra de vérifier jusqu'à quel point les objectifs de la politique familiale sont atteints. Ainsi, le ministère veut savoir si chaque enfant a des chances égales de développement et si ce développement est favorisé par les services offerts. Par exemple, on pourra déterminer si les enfants des quartiers défavorisés ou des milieux ruraux reçoivent la même qualité de services que ceux des villes ou des quartiers chics. On pourra connaître d'autres facteurs susceptibles d'influencer la qualité des garderies, comme la taille des groupes ou le niveau de formation des éducatrices.

En plus de l'observation, les directeurs des garderies et les éducatrices principales devront répondre à un questionnaire. Les résultats de l'enquête seront disponibles à l'automne 2003. Le coût de l'opération est de 2,9 millions \$.

Même si la conciliation travail-famille est l'un des

principaux objectifs de la création des garderies à 5\$, l'enquête de l'automne ne permettra pas de connaître le point de vue des parents sur les services reçus, ni sur leur participation dans le réseau. Cette évaluation devrait être faite ultérieurement.

## PROJET-PILOTE

Par contre, les résultats d'un projet-pilote sur des services de garde à horaires non usuels seront connus le mois prochain. Les services de soir et de fin de semaine sont testés présentement dans une dizaine d'établissements au Québec et leur étendue pourrait possiblement répondre aux besoins de plusieurs parents.

Éventuellement, le ministère de la Famille et de l'Enfance pourrait faire des évaluations encore plus poussées sur ses services éducatifs en garderie afin de connaître leurs effets sur les enfants. Pour ce faire, il devrait observer des enfants pendant toutes leurs années en garderie et durant leurs premières années à l'école et comparer cet échantillon avec des petits qui ont grandi à la maison.

Le réseau des garderies offre actuellement 140 000 places et le MFE prévoit le compléter en 2005-2006 avec un total de 200 000 places.

## JUGE

Suite de la Une

est complètement isolé du reste du monde.

Hier matin également, l'avocate de la Couronne, France Charbonneau, a demandé au juge de ne plus dire aux jurés « qu'ils auraient à vivre avec leur décision toute leur vie », comme il l'avait fait la veille. « Ça fait deux fois que vous leur dites ça. Ils ont suffisamment de pression comme ça », a-t-elle dit.

Le magistrat a signalé qu'il avait fait ce commentaire pour les mettre à l'aise, mais a ajouté qu'il ne le répéterait pas. Les délibérations reprennent ce matin.



Maurice Boucher

ARCHIVES LE SOLEIL

LE 31

En première classe, les complets d'été Simons

Le trois-boutons rayures gravées | 499.95

Pure laine froide italienne spécialement tissée pour maximiser la légèreté et offrir un confort accru en été. Style avec pantalon pli solo. Rayures très subtiles sur fond encre. 38 à 46. Rég. 650.00 Chemise 59.95, cravate 55.00

## LE SOLEIL

## POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,  
Succ. Terminus Québec, Québec,  
G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Itée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730



simons

# ACTUALITÉS

SALAIRE MINIMUM

## Hausse de 30 ¢ l'heure

Protestations patronales et satisfaction mitigée des syndicats

LOUIS TANGUAY

LTanguay@lesoleil.com

■ Le gouvernement du Québec a profité de la Journée des travailleurs pour annoncer, hier, deux hausses successives du salaire minimum totalisant 0,30\$ l'heure d'ici le 1<sup>er</sup> février 2003 et une consultation en vue d'une révision de la Loi sur les normes du travail.

Le passage du salaire minimum de 7,00\$ à 7,20\$ le 1<sup>er</sup> octobre, puis à 7,30\$ le 1<sup>er</sup> février, a soulevé un tollé de protestations chez les organisations patronales et suscité une satisfaction mitigée chez les représentants syndicaux.

« Un pas dans la bonne direction », a commenté le président de la CSN, Marc Laviolette.

Mais les centrales syndicales réclamaient une indexation automatique du salaire minimum horaire et se sont dites insatisfaites à ce chapitre, même si le ministre du Travail, Jean Rochon, a rendu officielle l'utilisation d'un nouveau mécanisme basé sur 11 indicateurs économiques pour guider les prochains ajustements annuels.

À la sortie d'une rencontre des dirigeants des principales centrales syndicales avec le premier ministre, Bernard Landry, la présidente de la Centrale des syndicats du Québec, Monique Richard, a promis que les syndicats tenteront d'améliorer cette formule au cours des prochaines années en participant aux évaluations annuelles.

Au cours de cette réunion, qui a duré deux fois plus longtemps que prévu, les chefs syndicaux ont insisté sur leur impatience de voir le gouvernement engager des moyens plus puissants au service de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail.

En début de soirée, M. Landry a admis aux journalistes que le Québec a pris dans ce domaine un retard qui lui « déplaît » et a affirmé que la situation doit être examinée de près.

À défaut d'engagements cette année, M<sup>me</sup> Richard a ensuite promis que les travailleurs recourront à des moyens de coercition dans les négociations ou par d'autres types d'actions pour obtenir des réponses claires.

Sur la hausse du salaire minimum, le Parti libéral du Québec s'est réjoui de ce que son porte-parole André Truchon a qualifié de bonne nouvelle pour les travailleurs.

Le critique libéral en matière de tra-



Hier, 1<sup>er</sup> mai, Journée internationale des travailleurs, les syndicats ont manifesté dans les rues de Québec jusque devant le parlement pour revendiquer de meilleures conditions de travail et des mesures accrues en santé et sécurité.



Le ministre Jean Rochon (à droite) et son sous-ministre, Roger Lecours.

vail a cependant souhaité que cette mesure s'accompagne d'une réduction du fardeau fiscal des PME, afin que l'économie du Québec reste compétitive.

À ce sujet, le ministre Rochon a souligné que la mesure destinée à assurer

une meilleure répartition de la richesse collective s'applique en très grande partie à des travailleurs et surtout à des travailleuses des secteurs de la restauration, de l'hébergement et des services et influe peu sur le prix des

exportations. Cet avantage octroyé à plus de 200 000 travailleurs est vu comme « très électoraliste » par le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, qui déplore que le salaire minimum au Québec se retrouvera à 0,40\$ au-dessus de celui qui est gelé en Ontario depuis 1995.

La reprise économique n'est pas encore assez bien assise à son avis.

Le président de la Chambre de commerce du Québec a aussi situé la hausse dans un « cycle préélectoral » et insisté sur l'effet d'entraînement quasi automatique sur le salaire d'autres travailleurs.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a, par la voix de son vice-président québécois, Richard Fahy, qualifié la décision « d'imprudente ». Elle fera du salaire minimum québécois le « plus généreux au Canada » par comparaison au salaire industriel moyen. Il juge disproportionnée la hausse annoncée de 4% comparativement à la croissance moyenne des salaires négociés, évaluée à 2%.

GASPÉSIA

## Après l'attente, l'heure est aux pics et aux marteaux

STÉPHANE PAQUET

SPAquet@lesoleil.com

Quatre mois et demi après l'annonce de la relance de la Gaspésia, les travaux de modernisation de l'usine de Chandler, en Gaspésie, débiteront la semaine prochaine. Les promoteurs espèrent aussi être en mesure de rouvrir l'usine en septembre 2003, soit quelques mois plus tôt que prévu.

Ce matin, les travailleurs de l'usine et les élus locaux rencontrent la direction de Tembec, du Fonds de solidarité et de SGF-Rexfor, une filiale de la Société générale de financement. Les trois partenaires du projet leur confirmeront cet échéancier.

Malgré cette rencontre, qui vise à dissiper certains doutes qui auraient pu s'installer chez les travailleurs, l'ensemble des détails n'est pas encore réglé, selon Charles J. Gagnon, vice-président de Tembec. « Les détails du projet sont en train d'être révisés », a-t-il mentionné hier au SO-

**Les travaux débiteront dès la semaine prochaine**

LEIL, sans vouloir en dire davantage.

Ainsi, il n'a pas voulu confirmer quel genre d'équipement serait utilisé par la Gaspésia, mentionnant simplement qu'il « y aura de la formation pour les employés ».

Ceux-ci, une fois l'usine rouverte, seront au nombre de 260, soit 300 de moins qu'en 1995.

Depuis l'annonce de la relance de la Gaspésia en décembre dernier, les promoteurs ont signé des ententes d'approvisionnement en copeaux de bois auprès de deux scieries, celle de Saint-Alphonse et de Nouvelle. Ces accords sont d'une durée de cinq ans, renouvelables.

De plus, l'entente avec un consortium de banques pour obtenir le financement des millions manquants est chose faite, a-t-on pu apprendre hier, sans connaître le montant précis de l'accord.

La nouvelle usine produira des produits de papier haut de gamme, un projet décrit comme avant-gardiste, voire risqué, par ses promoteurs cet hiver. « Pour mener à terme ce projet, ça prend quelqu'un qui peut faire la mise en marché de 500 millions \$ de papier par année. Tembec a cette connaissance, avec des ventes dépassant 3,5 milliards \$. Ça prend beaucoup de know how, ce que Tembec possède avec un réseau de 50 usines », disait Claude Blanchet, grand patron de la SGF, en décembre.

Avec un investissement de 70 millions \$, le Fonds de solidarité de la FTQ détient 50% de l'usine. Tembec y a investi 35 millions \$, tout comme la SGF-Rexfor, une filiale de la SGF, bras investisseur du gouvernement québécois. Québec a aussi consenti une subvention de 58 millions \$ du programme Innopap et deux prêts d'investissement Québec de 68 et 21 millions \$, ce dernier étant sans intérêt. Le gouvernement fédéral a aussi contribué à hauteur de 80 millions \$.

RÉSERVE DE BETSIAMITES

## Une fillette de trois ans est happée par une voiture de patrouille

ÉLISABETH FLEURY ET STEEVE PARADIS

EFleury@lesoleil.com

Collaboration spéciale

BETSIAMITES — Une intervention policière de routine a failli coûter la vie à une fillette de trois ans, Catherine Desterres-Richard, mardi soir, dans la réserve de Betsiamites. La petite Montagnaise repose dans un état grave à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec après avoir été heurtée par une voiture de patrouille de la Sécurité publique autochtone.

L'événement se serait produit rue Malek, peu avant 19h30. Selon la Sûreté du Québec, qui est chargée de faire la lumière sur les circonstances

de l'accident, la Sécurité publique de Betsiamites aurait reçu un appel à l'effet qu'une bande de jeunes faisait du grabuge dans un parc situé en bordure de la rue Malek. La policière Kathleen Vollant, qui ne compte que trois ans d'expérience, se serait rendue sur place pour ramener les adolescents à l'ordre.

C'est en repartant du parc au volant d'un imposant véhicule utilitaire de marque Chevrolet Tahoe que la jeune policière aurait frappé la fillette, qui jouait dans la rue. La conductrice, qui était seule à bord de son véhicule, n'aurait jamais vu l'enfant.

Selon sa mère, Mona Desterres, la petite Catherine n'avait pas l'habitude d'aller dans la rue. « J'étais de-

hors avec elle. Elle a dû profiter d'un moment d'inattention de ma part pour s'aventurer dans la rue. Je ne sais pas comment ça s'est passé puisque je n'ai rien vu. La police m'a

**« Je sais que c'est un accident, mais il me semble qu'elle aurait pu faire attention »**

raconté, mais je ne me souviens plus de ce qu'elle m'a dit tellement j'étais sous le choc », a raconté M<sup>me</sup> Desterres au cours d'un bref entretien avec LE SOLEIL, hier.

Si elle en veut à la policière? « Je sais que c'est un accident, mais il me

semble qu'elle aurait pu faire attention », de laisser tomber, entre deux sanglots, cette mère de trois jeunes enfants.

En raison de la gravité de ses blessures, notamment à la tête, la jeune victime a été transférée du centre hospitalier de Baie-Comeau à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec. Heureusement, son état s'est amélioré depuis. Au moment d'écrire ces lignes, on ne craignait plus pour la vie de la fillette.

Deux enquêteurs de la SQ étaient sur place hier pour reconstituer la scène de l'accident et rencontrer des témoins. La jeune policière, qui a subi un violent choc nerveux, a également été interrogée.

Essayez-le en dernier.

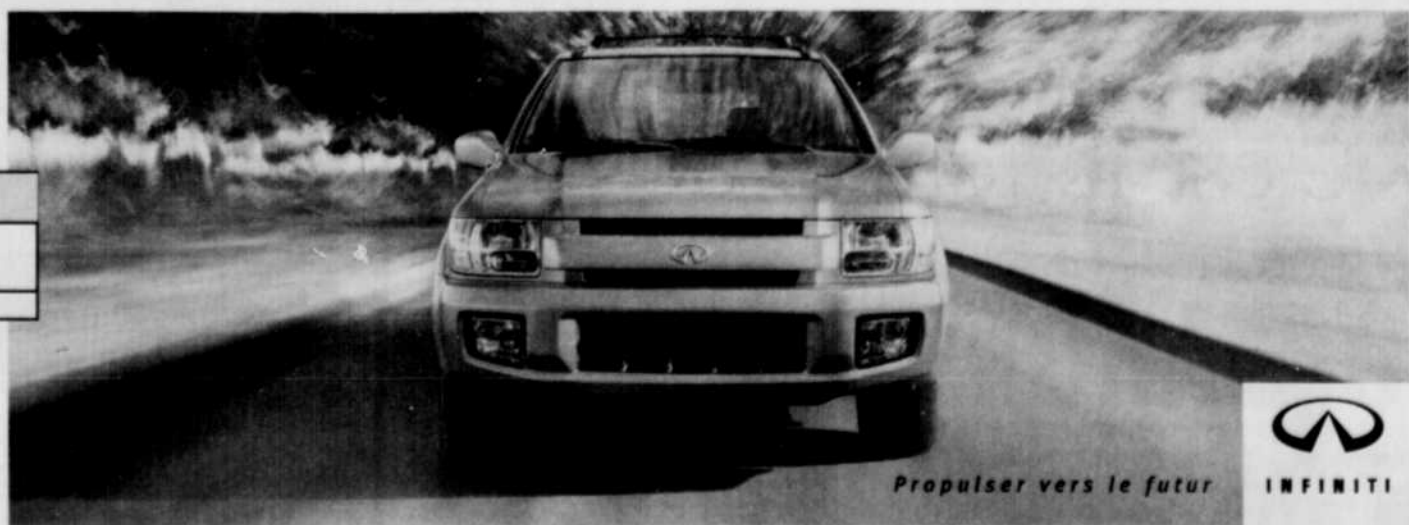
Le QX4

PDSF de 48 000 \$\*

Conduisezinfiniti.com

INFINITI  
QUÉBEC

5250, rue John-Molson  
autoroute Henri IV, sortie 140  
658-3535



## Veille toxicologique

### Nouveau système pour surveiller l'effet des produits nocifs sur la santé humaine

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
ALChampagne@lesoleil.com

L'Institut national de santé publique (INSP) veut surveiller de très près les effets toxiques sur la santé humaine causés par l'exposition à des produits nocifs ou à la pollution, par l'entremise de son nouveau système de veille toxicologique.

Le système de veille toxicologique mettra en liens plusieurs «informateurs», explique le directeur de la toxicologie humaine, Jean-Philippe Weber. Le Centre antipoison pourra par exemple signaler une recrudescence de cas reliés dans un secteur donné. Les informations pourront venir aussi des États-Unis ou de l'Europe, où ces réseaux de veille existent déjà. L'information sera complétée par une revue de la littérature scientifique, documentant les effets de tel nouveau produit ou telle situation. «Cela nous permettra de rester à l'affût, de voir arriver les situations, pour mieux réagir.»

Ainsi, la direction de la toxicité humaine pourrait s'intéresser au virus du Nil, même s'il ne s'agit pas d'un problème toxicologique à proprement parler. Si quelqu'un, illustre M. Weber, nous rapporte un corbeau mort, il est interprété comme un indice de la présence du virus. La réaction sera alors un arrosage de pesticides pour contrer les marigouins porteurs du virus. «Nous pourrions intervenir, parce que la solution risque d'être pire que le problème!»

#### POUR LES SPÉCIALISTES

La veille toxicologique est un moyen tout désigné d'informer la population sur différents problèmes de santé. Mais M. Weber reste prudent sur ce terrain. «Ce sont d'abord et avant tout des informations destinées aux médecins et aux autorités de la Santé publique. Nous émettrons des communiqués à l'occasion, mais il ne faudra pas crier au loup et alerter inutilement la population.»

Les veilles toxicologiques seront néanmoins diffusées dans le site Internet de l'Institut national de la santé publique.



En pyjama, Dominique Cimon a répondu «oui» hier à la demande en mariage que son ami soldat en Bosnie-Herzégovine lui a faite par l'entremise du SOLEIL.

## «Oui», a répondu Dominique

CLAUDE VAILLANCOURT  
CVaillancourt@lesoleil.com

Le moral des troupes canadiennes basées en Bosnie-Herzégovine, du moins celui des soldats cantonnés à Tomina, va être bon dans les prochains jours: la demoiselle qu'un soldat de l'endroit a demandé en mariage par l'entremise du SOLEIL a dit oui.

Réveillée par l'équipe du journal, à 6 h 30, Dominique Cimon, de Sainte-Foy, a été littéralement prise par surprise lorsqu'elle a pris connaissance de la demande formulée de façon plutôt insolite par son copain, le soldat Kevin O'Neil.

Finissant d'un cours de commercialisation de la mode à l'école Notre-Dame-de-Foy, à Saint-Augustin, la jeune femme, les cheveux quelque peu ébouriffés, était en pyjama quand elle nous a ouvert la porte. À cette heure-là, ça se comprend.

«Vous avez une livraison spéciale du SOLEIL, lui a-t-on dit. Veuillez bien consulter la page 4.» Et c'est à ce moment qu'elle a vu que son farceur de copain lui demandait de l'épouser. Photo et texte à l'appui.

Heureusement aussi que le père de la

future mariée, prévenu par nos soins, nous accompagnait. La vue du paternel, grand sourire aux lèvres, la rassurait.

«Mon doux ! Mon doux !», a d'abord lancé Dominique Cimon qui a vite monté à l'étage récupérer ses lunettes. Après avoir parcouru l'article tout au long, elle a esquissé un large sourire.

«C'est moi qui l'apprends la dernière, a-t-elle lancé. L'armée est au courant. LE SOLEIL l'écrit, je suis la dernière personne informée.»

Mais la jeune fille n'avait pas encore répondu à LA question. «C'est oui ou c'est non», que je lui demande.

«C'est oui, oui», a-t-elle claironné avant un immense éclat de rire.

Son copain, Kevin O'Neil, qu'elle connaît depuis 16 mois, est un véritable gai luron. «Avant de partir en Bosnie, il m'avait un peu parlé de mariage.» Mais il avait ajouté qu'il aime ça surprendre les gens. «Tu ne t'y attendras pas», l'avait-il prévenue.

Comme surprise, il a réussi son coup. La désormais fiancée s'attendait bien hier matin à recevoir un appel, durant la journée, de son amoureux. «Mais une chose est sûre, a-t-elle averti. La date du mariage, on va la choisir à deux.»

## Le créateur du virus Melissa en prison

■ NEWARK — Un homme ayant avoué être le créateur du virus informatique Melissa, qui avait en 1999 envahi des réseaux d'ordinateurs dans le monde et provoqué des millions de dollars de dommages, a été condamné à 20 mois de détention. Au terme de sa peine, David Smith, 34 ans, sera en liberté surveillée pendant trois ans. Il devra aussi payer une amende de 5000 dollars. Le juge Greenaway a aussi ordonné à David Smith de ne plus travailler avec des ordinateurs ni dans Internet à moins d'y être autorisé par la cour. Il doit aussi effectuer 100 heures de travaux. Melissa avait infecté Microsoft, Intel et Lucent, le département américain de la Défense et provoqué plus de 80 millions \$ de dommages. (AFP)

## À la veille d'être libérés, deux manifestants au Sommet portent leur cause en appel

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

■ À un jour d'obtenir leur libération conditionnelle, les deux jeunes condamnés vendredi à 45 jours de prison pour attroupement illégal et possession d'arme dans un dessein dangereux, au Sommet des Amériques, ont été mis en liberté provisoire, hier, en attendant l'audition de leurs pourvois sur le jugement de culpabilité et sur leur peine.

Après que leur avocat, M<sup>e</sup> Pascal Les-carbeau, eut déposé l'avis d'appel sur la peine, le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Sabin Ouellet, a immédiatement fait observer au juge Richard Grenier, de la Cour supérieure, qu'aujourd'hui même, les deux accusés auront purgé le sixième de leur peine, ce qui leur aurait permis d'être libérés conditionnellement. Qu'à cela ne tienne, l'audience s'est poursuivie.

En condamnant les deux jeunes de l'Île-du-Prince-Édouard, Dorian Locke, 19 ans, et Aron Koleszar, 28 ans, le juge Hubert Couture a rappelé que l'an dernier, ceux-ci s'approprièrent à manifester «orageusement» au Sommet des Amériques. Ils avaient à leur disposition des pierres, une fronde,

un bouclier artisanal et des protecteurs qui, selon le magistrat, pouvaient représenter un danger pour la sécurité d'autrui. Aussi a-t-il considéré ces éléments comme des facteurs aggravants pour condamner les accusés à 45 jours de prison, et ce, bien qu'ils n'aient eu aucun antécédent judiciaire.

#### INTENTION VIOLENTE

Hier, le juge Grenier a toutefois souligné que les causes de jurisprudence citées par son collègue de la Cour du Québec remontaient aux années 30 et 50. Depuis, a-t-il ajouté, plusieurs amendements ont été apportés au Code criminel. Le magistrat estimait d'autre part que les motifs

invoqués par l'avocat des accusés étaient sérieux.

Restait donc à déterminer les conditions de mise en liberté provisoire. À ce stade, M<sup>e</sup> Ouellet a plaidé que les deux manifestants ont quitté leur province, l'an dernier, non pas pour exprimer simplement une opinion politique, mais bien pour participer à une action violente.

C'est pourquoi le procureur a insisté pour que des conditions restrictives soient imposées aux deux jeunes hommes. Si ceux-ci avaient obtenu une libération conditionnelle aujourd'hui, on leur aurait imposé des conditions, a-t-il opiné.

#### RETOUR DANS L'ÎLE

Finalement, le juge Grenier a accepté d'ordonner à Locke et à Koleszar de demeurer à l'Île-du-Prince-Édouard en attendant la suite des procédures. De plus, les sommes de 300 \$ et 500 \$ qu'ils avaient déposées pour obtenir leur liberté provisoire à la suite de leur arrestation demeureront en garantie au greffe de la cour. Les pourvois des jeunes hommes seront entendus le 17 juin.

Un gage d'affection.  
L'émotion en boîte.

Pendentif en platine à cœur de diamant  
à tirage limité Birks, 3 900 \$.



**BIRKS**

DIAMANTS, depuis 1879



BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035

1 800 682 2622 www.birks.com

COLLEGE MÉRICI

SERVICE DE  
FORMATION CONTINUE

DEC TECHNIQUES  
D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

OFFERT À TEMPS PARTIEL, LES SAMEDIS ET DIMANCHES

• Mise sur nos 30 ans d'expertise et  
la renommée du collège Mérici

SEANCE D'INFORMATION: 6 mai 2002 à 19 h  
local 226

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE: (418) 683-2104 poste 2127  
ou nlandry@college-merici.qc.ca

DÉBUT DES COURS: 10 août 2002

collège  
MÉRICI

735, chemin Saint-Louis,  
Québec (Québec) G1S 1C1  
www.college-merici.qc.ca

ADMISSIBLE AUX PRÊTS ET BOURSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



Le printemps est arrivé.  
C'est le temps de planter des **SOUS** !

Avec le «petit cochon» de Placements Québec, on récolte toujours :

**La sécurité :**  
capital garanti sans limites par  
le gouvernement du Québec.

**La rentabilité :**  
taux annuel garanti d'année  
en année.

**La liberté :**  
encaissables en tout temps  
sans pénalité.

Placement  
minimum de  
100 \$ seulement

Taux de la  
première année  
1,35 %

Boni de  
1 %  
la première année  
pour les nouveaux  
fonds REER

Les  
Obligations  
d'épargne

Placements  
Québec

On prépare l'avenir

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,  
et les samedis jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, de 10 h à 16 h

Appelez-nous !

1 800 463-5229

Pour la région de Québec  
composez le 521-5229



## Les ventes de bière ont chuté de 11,4% à Ottawa

La coalition des bars y voit un effet de la réglementation antitabac

OTTAWA (PC) — Dans une lettre expédiée à la Pub and bar coalition of Ontario (PUBCO), la semaine dernière, l'Association des brasseurs de l'Ontario indique que les ventes de bière ont diminué de 14,45% en septembre à Ottawa (comparativement à septembre 2000), de 4,75% en octobre, de 8,15% en novembre, de 7,19% en décembre, de 9,14% en janvier, de 16,72% en février et de 21,08% en mars. Il s'agit donc d'une baisse moyenne de 11,44%, alors que l'ensemble de la consommation de bière en Ontario a régressé de 3% durant la même période.

Selon la présidente de PUBCO, Jill Scott, cela démontre clairement un lien direct entre l'entrée en vigueur du règlement interdisant de fumer dans les bars d'Ottawa, en septembre dernier, et la diminution du chiffre d'affaires des

**La baisse est de 3% pour tout l'Ontario**

bars. « On nous demandait des preuves et maintenant on en a. Pendant que la moyenne ontarienne a baissé de 3%, nous avons encaissé une diminution de plus de 11% à Ottawa. De plus, si les ventes de bière ont diminué dans les bars et restaurants, cela signifie que les ventes de nourriture et d'autres boissons alcooliques ont aussi baissé », a fait valoir M<sup>me</sup> Scott.

Le directeur de l'Association des brasseurs de l'Ontario, Jeff Newton, n'est pas prêt à établir un lien direct entre la baisse de consommation et le règlement antitabac. « Je ne peux pas commenter cette affaire. On nous a demandé des statistiques et nous les avons fournies, mais nous n'avons pas examiné la situation dans les autres régions de l'Ontario », a répondu M. Newton. Quoi qu'il en soit, le groupe PUBCO est encouragé par ces résultats. Il organise d'ailleurs une manifestation, dimanche, de 14h à 16h, derrière l'hôtel de ville d'Ottawa, sur la rue Lisgar.



L'animal s'est vu administrer une dose de tranquillisants par les agents de la faune avant d'être amené dans la forêt.

## Un ours dans Neufchâtel

La visite d'un ours a créé tout un émoi hier matin, dans le quartier Neufchâtel, quand les enfants d'une garderie en milieu familial ont vu l'animal affamé de près.

Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal, les bambins ayant été invités à retourner rapidement à l'intérieur de la garderie. La petite Alexandra Garon, qui habite sur la rue Bernard, a elle aussi bien failli se retrouver face-à-face avec l'animal. « Je venais d'entrer dans la maison quand j'ai vu qu'il y avait un ours à côté de la piscine », a raconté la fillette de huit ans, encore sous le choc.

L'animal s'est vu administrer une dose de tranquillisants par les agents de la faune avant d'être amené dans la forêt. Selon l'agent de la faune Pierre Chamberland, les ours ne sortent généralement pas des bois avant la mi-mai. S'il ne peut expliquer leur visite prématurée, M. Chamberland suggère de ne laisser traîner aucune nourriture (pas même des graines pour oiseaux) à l'extérieur des résidences. E.F.

### MAUVAIS TRAITEMENTS SUBIS PAR DES ENFANTS

## La ministre Goupil se fait rassurante à propos des garderies à 5\$

MATHIEU BOIVIN  
Presse canadienne

■ La ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil, a déploré hier les mauvais traitements subis par des enfants dans une garderie de la Rive-Sud de Montréal, mais elle estime que les critères exigeants du gouvernement assurent la « pleine sécurité » des enfants qui fréquentent les garderies à 5\$.

Une dizaine d'enfants de moins de quatre ans qui fréquentaient la garderie L'Enfant D'O, à Sainte-Catherine, auraient été bousculés, forcés à boire de la sauce Tabasco et à se laver la bouche avec du savon, en plus d'être incités à répliquer aux coups et morsures de leurs camarades en rendant la pareille.

Trois gardiennes d'enfants et un cuisinier ont été arrêtés relativement à ces incidents et feront bientôt face à des accusations de voies de fait sur des mineurs. Les faits qui leur sont reprochés seraient survenus entre septembre 1999 et septembre 2001. De garderie privée, L'Enfant D'O est devenue une garderie à

5\$ en mai 2001, et c'est à compter de ce moment que des éducatrices — enhardies par leur nouvelle sécurité d'emploi — ont commencé à dénoncer le comportement des trois suspects.

« Il est malheureux qu'un événement comme celui-là arrive, a affirmé M<sup>me</sup> Goupil, mais il reste quand même que ces personnes ne sont plus là, le personnel qui y travaillait a été à même de témoigner de ce qui semblait inacceptable. Il y aura une décision du tribunal qui sera prise, mais les enfants sont en pleine sécurité, le contrôle a été fait. »

La ministre a ajouté que « nos critères sont exigeants », faisant valoir



La ministre de la Famille et de l'Enfance, Linda Goupil.

et qui sont les parents et les éducateurs et éducatrices qui siègent au conseil d'administration, a-t-elle précisé. Puis, quelqu'un du ministère va valider les espaces physiques, comment c'est installé, et vérifie la formation des éducatrices et du personnel de soutien. Quand l'établissement satisfait aux normes, on émet le permis. »

Des visites inopinées dans les garderies sont aussi effectuées de temps à autre, pour s'assurer que tout se passe bien, a ajouté M<sup>me</sup> Goupil.

Elle a toutefois souligné que « la première responsabilité appartient toujours aux parents » puisqu'ils sont les mieux placés pour « être présents, suivre leurs enfants et être à l'écoute du verbal et du non-verbal » et ainsi détecter si quelque chose ne va pas.

En l'occurrence, « un parent qui considérerait qu'il y a quelque chose qui ne lui convient pas a la possibilité d'appeler directement au ministère de la Famille et de l'Enfance », a conclu la ministre.

qu'une garderie privée devait se soumettre à de nombreux contrôles et examens avant de recevoir son accréditation de CPE. « Nous vérifions qui fait la demande

# Matériaux de CONSTRUCTION

**CLÔTURE EN BOIS TRAITÉ n° 14**  
16 planches 4 x 8 pi

**29\$**

**4 x 4 po x 8 pi BOIS TRAITÉ**

**868**

**TREILLIS 12 x 96 po, traité, avec cadre**

**24<sup>89</sup>**

**DALLE ÉCONO grise 12 x 12 po**

**1<sup>89</sup>**

**PIEU STANDARD À CLÔTURE**

**6<sup>97</sup>**

**DALLE DE PATIO PLUS 16 x 16 po**

**99\$**

## VOTRE AMÉNAGEMENT DURAND

PERMACON MUREL CELTIC

Modèle 225 **10<sup>59</sup>** le pi carré

APRÈS AVANT

ESTIMATION DE PROJET EN MAGASIN

**4** VERSEMENTS ÉGAUX

**TREILLIS BOIS TRAITÉ 12 x 96 po, avec cadre**

**24<sup>89</sup>**

**CLÔTURE BOIS TRAITÉ Modèle no 14 16 planches, 4 x 8 pi**

**29\$**

**DURAND**

QUINCAILLERIE • MATÉRIAUX • POÊLES & FOYERS

9535, boul. de l'Ornière Québec 843-2223 www.durand.ca

## La Semaine de l'arbre

Venez visiter nos grandes pépinières et constater le très grand choix, la qualité et les bas prix de nos végétaux.

**Spécial de la semaine**

**Caragana pleureur**

120 cm

cour. : 59 95\$

**47<sup>97</sup>\$**

Valide jusqu'au 8 mai 2002 inclusivement

**Analyse de sol gratuite**

Faites analyser le pH de votre sol gratuitement. Le technicien de Nutrite sera sur place et pourra faire les recommandations spécifiques pour votre sol.

À Québec (le Mesnil) le samedi 4 mai de 13h à 16h et à St-Augustin le dimanche 5 mai de 13h à 16h.

**Achetez directement du producteur.**

Service de livraison de végétaux et de matériaux en vrac.

Service de croquis gratuit à l'achat des végétaux.

Service d'aménagement paysager

- Plantations • Rocailles
- Pavés • Murets

De la conception à la réalisation

**COUPON-BONI**

Un tuteur de métal et une sellette d'une valeur de 10 94\$ avec tout achat d'un arbre d'ornement d'une valeur de 49 95\$ et plus.

Valide jusqu'au 8 mai 2002 inclusivement ou jusqu'à épuisement des stocks. Un seul coupon par client et par item.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et samedi et dimanche de 8h à 17h.

**MORALDO, Les PROS des végétaux**

# PÉPINIÈRE MORALDO ET FILS INC.

QUALITÉ ET SERVICE DEPUIS 1957

Québec/Le Mesnil (Charlesbourg Ouest)  
www.pepiniere-moraldo.com  
1300, boul. Saint-Joseph  
628-9440

Sainte-Foy/Cap-Rouge (Div. Centre jardin Moraldo inc.)  
4078, chemin Saint-Louis  
656-6539

Saint-Augustin (croisement de l'autoroute 40)  
180, route 138  
878-3808

Saint-Nicolas (Div. Centre horticole) près du golf  
497, route Marie-Victoria  
836-5222

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

## Des relents de «totalitarisme»

Le commissaire à la protection de la vie privée juge que le projet de loi C-55 va « bien au-delà de l'antiterrorisme »

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Évoquant le sceptre d'une société totalitaire, le Commissaire à la protection de la vie privée, George Radwanski, a lancé hier une virulente attaque contre la divulgation des listes des passagers aériens à la GRC comme le prévoit le projet de loi C-55 proposé plus tôt cette semaine par le gouvernement.

Intervenant le jour même où les Communes entamaient le débat sur le sujet, M. Radwanski soutient que le projet « va bien au-delà de l'antiterrorisme » et lui « semble plutôt être une expansion spectaculaire des pouvoirs de police intrusifs, sans explication ni justification de sa nécessité ».

Le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, a rejeté ces accusations comme étant « insensées », tandis que le premier ministre Jean Chrétien a invité les députés mécontents à soulever leurs objections lors du débat en comité parlementaire.

S'il se dit satisfait de l'agencement des mesures de sécurité et du droit à la vie privée dans les chapitres repris de l'ancien projet C-42, le commissaire s'insurge contre le nouveau droit accordé

aux corps policiers, disant que cela « priverait les Canadiens et Canadiennes de l'important droit à l'anonymat face à la police et aux autres agents de l'État dans leur quotidien ».

« Le précédent créé par l'article 4.82 (qui permet la divulgation de ces listes) pourrait ouvrir la porte, en principe, à des pratiques rappelant celles qui existent dans les sociétés totalitaires, où il est monnaie courante de voir la police monter dans les trains ou dresser des barrages routiers pour vérifier les papiers d'identité, dans l'espoir de trouver quelqu'un d'intérêt pour l'État », écrit-il dans une déclaration officielle.

M. Radwanski accepterait que la GRC et le SCRS aient accès aux listes de passagers des lignes aériennes seulement

pour les comparer avec des bases de données de terroristes connus ou soupçonnés, et ce, « pourvu que tous ces renseignements soient détruits immédiatement, sauf en cas de concordance avec la base de données ».

Le projet actuel laisse circuler ces listes pendant sept jours et les rend accessibles dans certains cas à d'autres ministères, comme ceux de l'Immigration et du Revenu.

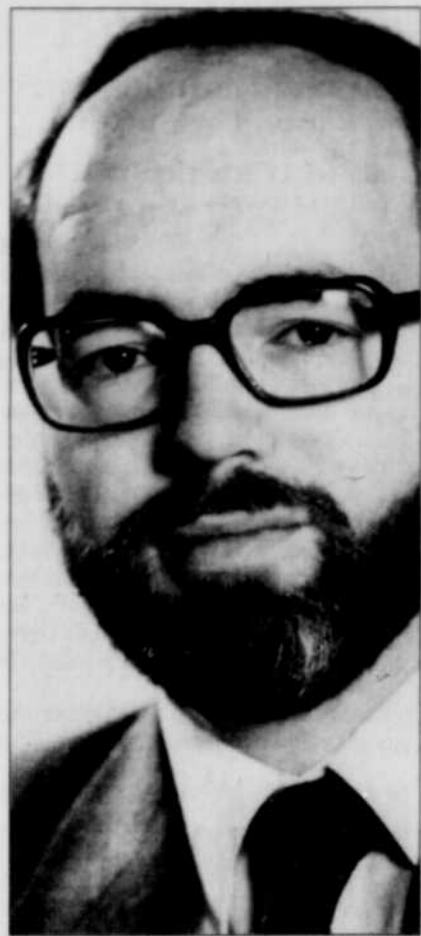
Évoquant les sombres conséquences possibles de cette atteinte à la vie privée, M. Radwanski se demande « si ceux qui voyagent en avion au Canada peuvent effectivement être forcés par la loi de dévoiler leur identité à la police pour lui permettre de vérifier s'ils figurent sur des listes de suspects recherchés, pourquoi ceux qui voyagent en train, en autocar ou en voiture de location ne le seraient-ils pas également ».

Le commissaire craint également que le gouvernement ouvre indirectement la porte à la création éventuelle d'une carte d'identité ou d'un numéro d'identité obligatoires. Une telle tentative viendrait de la possibilité que nombre de voyageurs « tout à fait respectueux de la loi soient mis aux arrêts ou détenus

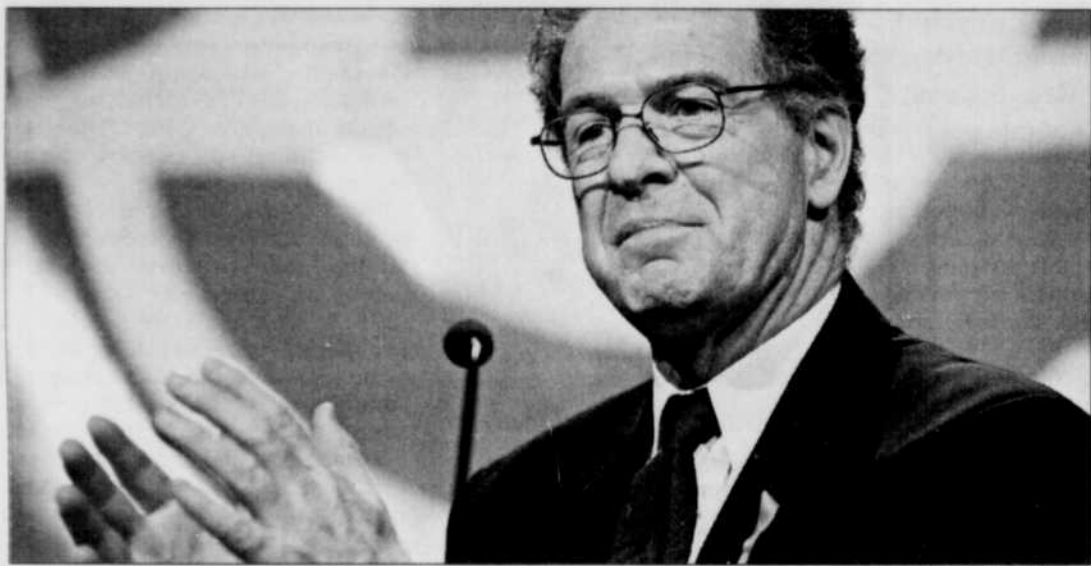
au simple motif que leur nom ressemble à celui d'un individu recherché en vertu d'un mandat ».

M. Radwanski s'inquiète également des habitudes policières : « Permettre au SCRS ou à la GRC de conserver des renseignements sur les passagers pour analyser des habitudes de voyage suspectes pourrait amener à constituer des dossiers de sécurité sur de grands nombres de Canadiens et Canadiennes respectueux de la loi », écrit-il. « Ce qui apparaît suspect aux autorités pourrait, en réalité, être tout à fait anodin, ajoute-t-il. Mais les individus n'auraient pas la possibilité de rétablir les faits, parce qu'ils se verraient vraisemblablement refuser l'accès à leur dossier au nom de la sécurité ».

M. Radwanski doute de toute manière, sur le fond, de l'efficacité de la mesure proposée. « On peut se demander à juste titre si ce contrôle a, de toute façon, des chances d'être efficace contre le terrorisme », écrit-il. Les individus qui commettent des actes terroristes ne sont pas nécessairement déjà connus comme terroristes, et les terroristes connus risquent peu de voyager sous leur propre identité. »



Le commissaire George Radwanski



Le ministre Trudel constate un mouvement en faveur des régions.

## Trudel prépare deux «grands-messes» en région

LOUIS TANGUAY  
LTanguay@lesoleil.com

Avec le développement de la stratégie québécoise de développement économique sur le concept des « filières industrielles », le ministre responsable des Régions, Rémy Trudel, prépare deux « grands-messes » pour cet automne.

La première sera le Sommet des régions ressources, dont le premier ministre Bernard Landry a déjà promis la tenue en avril.

Hier, au cours d'une entrevue au SOLEIL, le ministre Trudel a parlé d'un second Sommet pour les autres régions, un peu plus tard.

Il évoque les deux événements comme des « grands-messes » qui se préparent sur le terrain avec les gens des régions. D'ici là, son ministère doit peaufiner les stratégies régionales allant dans le sens des changements annoncés par LE SOLEIL pendant la récente tournée effectuée en Allemagne et en Suisse par des décideurs de la région de la Vallée de l'aluminium, à l'instigation de la SGF (Société générale de financement).

Le mouvement, affirme le ministre, a été longuement préparé, mais « va prendre de l'ampleur au cours des prochains jours et des prochaines semaines ».

M. Trudel parle d'une « nouvelle phase d'un mouvement dans les régions et en faveur des régions dans une grande entreprise de convergence des grands instruments de l'État et du secteur privé

pour le développement économique et social ».

Ouvrant une parenthèse, il ajoute que cela se fera sur la base des créneaux d'excellence et du plein potentiel de développement de chacune des régions dans le contexte de la mondialisation et du libre-échange.

Ce mouvement, dit-il, a été amorcé il y a un peu plus d'un an, dans le budget du Québec présenté en mars 2001. On y parlait de consolider les créneaux d'excellence.

Depuis, chacun dans sa région, les 17 sous-ministres des Régions ont poursuivi le travail avec les autres intervenants gouvernementaux et privés.

Il faut « conscrire », dit M. Trudel, les forces de l'Université du Québec, des centres de recherche et des collèges, des commissions scolaires, de même que les interventions des grands instruments économiques de l'État comme la SGF et Investissement Québec et leurs filiales spécialisées.

Le secteur privé (grande entreprise et PME) est aussi convié à cette convergence et M. Trudel en donne pour exemple la récente mission en Europe à laquelle la haute direction d'Alcan participait.

« L'analyse objective est déjà faite (...) et on travaille sur les formes qui serviront à articuler la mobilisation des forces », dit le ministre. Mais pas question pour lui de désigner les créneaux d'excellence qui seront retenus pour chaque région.

Il laisse aux décideurs publics et privés de chaque région le soin d'identifier les forces sur lesquelles ils veulent miser.

### ENTREVUE AU SOLEIL

## Dumont fustige Landry

Il juge « abominable » que le chef du gouvernement songe à une partielle dans Berthier pour caser un ministre

MICHEL CORBEIL  
MCorbeil@lesoleil.com

Le chef de l'ADQ trouve tout simplement « abominable » que le gouvernement manoeuvre pour que David Levine, ministre de la Santé non élu, tente d'accéder à l'Assemblée nationale en se présentant dans Berthier, un comté qui a toujours un député, Gilles Baril.

Hier, LE SOLEIL a révélé que la formation politique de Bernard Landry se tourne vers Berthier pour trouver une place à son candidat vedette après que les portes se soient fermées devant celui-ci, notamment dans L'Assomption, Masson et Terrebonne.

Chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont a profité d'une entrevue avec l'équipe éditoriale du SOLEIL pour déplorer ce qui se trame. Songer à Berthier pour M. Levine, « sur le plan institutionnel, je trouve cela abominable ».

« Avec ce que ça coûte des partielles... Il faut

faire du terrain pour entendre les gens se plaindre et se lamenter « qu'on est toujours en élections » et « qu'ils prennent un mandat et ne le finissent pas ».

« Or, le premier ministre pour s'amuser décide de faire une stratégie. Alors que trois comtés sont ouverts, il va ouvrir une circonscription contiguë à une autre qui est déjà en partielles, Joliette, qui est sans député depuis la démission de l'ex-ministre Guy Chevrette, en janvier.

« C'est la même région », a-t-il poursuivi au sujet du fait que Berthier et Joliette sont voisines sur la carte électorale. Il a ironisé sur une éventuelle candidature que personne n'attendait il y a un mois dans un comté rural. « Pensez-vous que d'instinct, David Levine est perçu par la population ou des analystes politiques comme un "naturel" pour aller représenter les électeurs de Saint-Zénon? »

Le chef adéquatiste s'est fait fort de démontrer que l'élection de son premier député, François Corriveau, n'est pas un feu de paille. En donnant les critères que doivent remplir les aspirants candidats, il a donné la mesure de ses ambitions pour la prochaine ronde de complémentaires. Il s'attend à choisir pour Joliette, Lac-Saint-Jean, Vimont ou Berthier une personne « capable de porter le message... Il va représenter le tiers de mon caucus ».

Mario Dumont a insisté que ce n'est pas le hasard qui l'a fait gagner dans Saguenay, il y a moins d'un mois. Selon lui, c'est le ras-le-bol face au gouvernement, le goût du changement et... le programme de l'ADQ. Trois ingrédients qui sont là pour demeurer, en élections complémentaires ou en élections générales, a-t-il insisté.

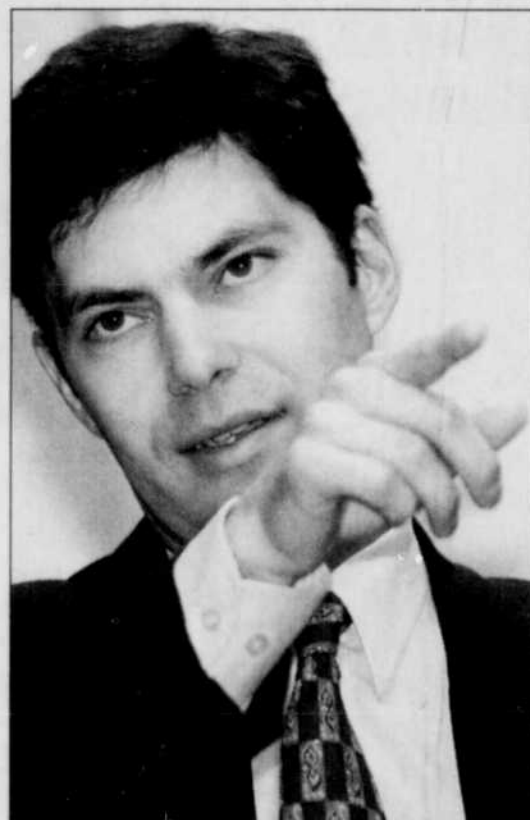
Pour l'instant, il ne peut nommer de candidats pour la prochaine vague de scrutins complémentaires. Il a nié que sa porte-parole en économie, Marie Grégoire, veuille délaisser L'Assomption pour se présenter dans Berthier. Mais, a-t-il assuré, depuis son succès dans Saguenay, « au ni-

veau des candidatures, c'est beaucoup bougé ».

Il a affirmé qu'une demi-douzaine d'intéressés ont levé la main dans Joliette. Par contre, il faudrait rayer du lot le nom du maire de Notre-Dame-des-Prairies, Alain Larue. En fin de semaine, il rencontrera des aspirants pour Berthier même si Gilles Baril n'a pas encore démissionné de son siège de député.

Le leader adéquatiste s'est élevé contre ceux qui croient à l'accident de parcours dû à des électeurs qui ont voté sans connaître son programme. « Le soir (de la victoire adéquatiste), ce que disaient les gens dans Saguenay, c'est qu'on a créé un mouvement et il faut que le reste du Québec suive. C'est pas juste un message de mécontentement.

« Avant (Saguenay), a-t-il rajouté, on disait que nous avions un bon programme, mais que nous étions incapables de gagner une élection. Maintenant qu'on a gagné, on dit "ouais, mais leur programme"... »



Mario Dumont attribue sa victoire dans Saguenay au ras-le-bol face au gouvernement.

Cette plate-forme est loin de le désavantager, a soutenu M. Dumont. « Nous faisons partie d'un courant qui existe ailleurs dans le monde, qui encourage la liberté de choix des gens, la libre entreprise, qui rejette le modèle bureaucratique. »

Font partie de son programme un plan de remboursement de la dette, les « bons » pour l'éducation, une décentralisation des budgets pour embaucher les médecins et le rejet d'une politique du multimédia qui impose aux firmes de loger dans un édifice désigné à la seule fin qu'un premier ministre puisse dire « marche dans le corridor, tu vas voir mes jobs! »

Selon lui, l'ADQ y gagne au jeu des comparaisons. « Le PQ est un drôle de parti. Il a gardé beaucoup de monde

avec la seule question nationale. Pourtant, bien des gens en ont cinq pieds par-dessus la tête avec la rigidité gouvernementale et des taxes.

« Au moment où la question nationale devient moins d'actualité et que les gens voient que la souveraineté n'est pas à l'ordre du jour pour la prochaine décennie, ils s'en viennent vers un parti qui propose autre chose. »

Il a réservé ses mots les plus durs au Parti libéral de Jean Charest. Ce toujours jeune chef politique — il aura 32 ans le 19 mai — a lancé « qu'après toutes ces années, j'ai toujours l'impression d'être un adversaire enragé du cynisme ». Et, selon son analyse, l'entourage que s'est donné le chef libéral « est tout ce qu'il y a de plus cynique. »

« Leur stratégie est en ligne directe avec cela. Ces gens n'ont qu'une approche dans l'opposition. "Dis rien. Propose rien. Fais-toi pas d'ennemis." » Et dans un système d'alternance, parce qu'il le voit toujours bipartite, ils se disent que les gens sont assez écoeurés du PQ que par la force des choses, on met l'argent dans l'organisation et on va récupérer le pouvoir. Tout ce qu'ils feront après, ils s'en moquent. Pour moi, c'est ce qu'il y a de pire. »

## Cauchon veut solidifier le vote de confiance à Chrétien

OTTAWA (PC) — Alors que le premier ministre Jean Chrétien tentera de galvaniser ses fidèles du Québec, ce soir, à l'occasion d'un souper de financement annuel à Montréal, son lieutenant politique pour la province, Martin Cauchon, prépare les troupes libérales pour un vote de confiance à l'endroit de son chef, en février prochain.

Mais M. Cauchon, qui est aussi ministre de la Justice, soutient qu'il ne recueille pas d'argent pour une telle campagne. « Nous recueillons des fonds pour le parti, mais pas pour le vote de confiance », a-t-il souligné, mercredi, à la sortie d'une réunion du caucus de son parti.

Un quotidien de Toronto avançait dans son édition d'hier que des fidèles de Jean Chrétien tentaient de recueillir 1,5 million \$ pour lui assurer le meilleur

résultat possible à l'occasion du vote de confiance qui se tiendra au congrès national du parti, en 2003. Le premier ministre tenterait ainsi de contrer les efforts du ministre Paul Martin, qui souhaite lui succéder et qui jouit d'appuis importants au sein du parti.

Les libéraux répètent qu'il n'y a pas, officiellement, de campagne au leadership du parti. M. Chrétien a déjà dit qu'il comptait rester en poste au moins jusqu'en avril 2003, afin de pouvoir célébrer son 40<sup>e</sup> anniversaire de vie politique.

Mais les organisations des candidats éventuels sont à l'oeuvre. Les noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de Paul Martin, du ministre de l'Industrie, Allan Rock, de la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, et du vice-premier ministre, John Manley. ☺



Le premier ministre Chrétien a été applaudi en chambre, hier.

# Moratoire sur le développement des porcheries

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
ALChampagne@lesoleil.com

■ Québec acquiesce à la proposition de l'Union des producteurs agricoles et de la Fédération des producteurs de porcs du Québec de ne plus émettre de certificats d'autorisation en production porcine d'ici au 15 juin 2002.

Ce temps d'arrêt — les producteurs de porc évitent soigneusement le mot *moratoire* — permettra la formation d'un comité regroupant les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union québécoise pour la conservation de la nature en plus de l'UPA et de la Fédération des producteurs.

De ce comité devrait émaner un « plan global », prêt à être appliqué le 16 juin au matin.

Le ministre Boisclair a affirmé que tous les projets actuellement en attente d'un certificat seront soumis à la réglementation qui émergera le 15 juin. À titre d'exemple, il y en a 178 dans la région Chaudière-Appalaches.

Des rencontres intensives ont eu lieu ces dernières semaines entre les deux ministères et les représentants des producteurs. Mardi, les discussions se sont prolongées jusqu'à 23 h 30, en présence de Jean St-Gelais, le plus haut fonction-

naire de l'État, représentant du premier ministre Landry. Le communiqué de l'UPA était disponible dès 6 h 30 hier. Plus tard en après-midi, les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, MM. André Boisclair et Maxime Arsenaud, annonçaient en conférence de presse qu'ils participeraient à ce comité, formé à la demande de l'UPA. « C'est quand même assez exceptionnel qu'on en arrive à ce que l'UPA fasse cette demande (de court moratoire). C'est un déblocage majeur », a affirmé André Boisclair.

Le président de la Fédération, Clément Pouliot, affirme que la mise en place de ce comité permettra de « diminuer la pression » sur les producteurs porcins. Il s'attend à trouver, malgré le très court délai, les éléments qui permettront de réduire les impacts environnementaux de l'élevage intensif de porcs.

Les ministres Boisclair et Arsenaud y croient aussi. « Le choix du gouverne-

ment, ce n'est pas de mener, à nouveau, des consultations. La question est bien connue, elle est bien documentée. Le BAPE a déjà fait des audiences générales sur la question de l'eau et a étudié de façon exhaustive la question agricole. Le temps était venu aujourd'hui de prendre des décisions, et c'est ce que le gouvernement fait », a dit M. Boisclair en conférence de presse.

Ce faisant, le ministre de l'Environnement écarte la proposition faite par les libéraux, hier, de confier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le soin d'enquêter sur l'agriculture d'une façon très large. Toutefois, Clément Pouliot soutient, lui, que la piste du BAPE est encore sur la table.

Durant ces six semaines, aucun certificat d'autorisation ne sera émis aux producteurs de porcs. Ces certificats visent l'agrandissement de porcheries existantes, les nouvelles constructions, les transferts de propriétés ou encore les changements dans la production. Par exemple, un producteur qui se spécialise dans la naissance de porcelets ne pourra pas changer ses activités pour se consacrer à l'abattage.

Un projet de loi sera déposé mardi prochain, pour concrétiser l'entente.

## UNION PAYSANNE

Les porte-parole de l'Union paysanne ont bondi hier en apprenant l'imposition de ce court moratoire et la forma-

tion du comité. « C'est une farce! » a lancé le président de l'Union paysanne, Roméo Bouchard. « Le moratoire de six semaines est ridicule. Comment voulez-vous régler un problème de cette ampleur en si peu de temps! »

Ce qui sortira du comité, croit-il, c'est une révision de la Loi sur la pollution agricole « déjà négociée avec l'UPA, basée sur le plan de fertilisation de chaque ferme. Et ces plans sont confidentiels ».

Quant à la composition du comité, il soutient qu'on n'y retrouve « que des complices de l'industrie ». L'Union des municipalités du Québec, qui a donné son appui à l'UP en fin de semaine, ne fait pas partie du comité, souligne-t-il.

Pour l'UP, la solution passe par un long moratoire, suffisamment long pour

permettre la réévaluation des pratiques agricoles du Québec.

La production de porcs est une part importante de l'agriculture au Québec. Dans Chaudière-Appalaches, rappelle Jean Gosselin, porte-parole de l'UP pour cette région, la moitié des demandes de certificats en production animale proviennent de producteurs porcins.

## EN MAURICIE

Par ailleurs, les producteurs de la Mauricie avaient proposé, il y a une quinzaine de jours, un moratoire de deux ans sur les certificats d'autorisation. Cette proposition du conseil d'administration a été démise en assemblée générale récemment.

« Comment voulez-vous régler un tel problème en six semaines? »



## LA MÉNOPAUSE A-T-ELLE MODIFIÉ VOTRE VIE SEXUELLE?

Si vous êtes âgées de 48 ans et plus, ménopausées depuis plus de 3 ans et ne prenez pas d'hormones depuis au moins 6 mois, vous pourriez participer à une étude clinique portant sur le traitement de la baisse de désir ou d'excitation sexuelle.

Étude sous la direction du Dr. Michel Fortier.

Pour plus d'information, communiquez avec Maude Julien ou Suzie Savard, infirmières au 650-2295.

## Pur confort

Optez pour des chaussures faites de main de maître, ajustées par des professionnels d'expérience.

**POULIOT**  
Maître-chausurier

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
(418) 652-0100  
1 800 363-6172



Golf Dame - Homme

## Anne-Marie Lefrançois

Équipe canadienne de ski alpin

- Participation aux Olympiques de Salt Lake City 2002
- Championne canadienne 2002 de descente
- Une des meilleures glisseuses au monde

### 4e ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF ANNE-MARIE LEFRANÇOIS

membre de l'Équipe canadienne de ski alpin qui se tiendra le lundi 3 juin 2002 au Mont Tourbillon du Lac-Beauport.

La formule "continuous mulligan" et la formule croisée, c'est-à-dire tous les départs entre 11h30 et 14h, seront adoptées.

Les prix sont:

- 100\$ golf + voiturette + souper + encan
- 35\$ souper

Pour renseignements et réservations:

Julienne Turcotte: (418) 849-3216  
jukturcotte@hotmail.com



# GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

## JUSQU'À 70% DE RABAIS SUR SURPLUS D'INVENTAIRE

Cette semaine nous payons la TPS ou payez en 24 versements égaux



POUR VOTRE BIEN-ÊTRE, POUR VOTRE PLAISIR...  
COMPOSONS ENSEMBLE LE CONFORT À VOTRE IMAGE.

Contemporain — Roche Bobois — Espace La-Z-Boy™: 9-10-18, rue Courcellette, (angle rue Marie-de-l'Incarnation)  
Classique — Espace La-Z-Boy™: 1215-1221, boul. Charest Ouest • 681-0171 • 1 800 463-2277 • www.lagaleriesdumeuble.com

**LA GALERIE  
DU MEUBLE**  
DÉCORATION INTÉRIEURE

S O L D E D U P R I N T E M P S

CHEVROLET



Oldsmobile

Faites répéter le prix.  
Vérifiez si vous rêvez.

Sautez  
sur l'aubaine.

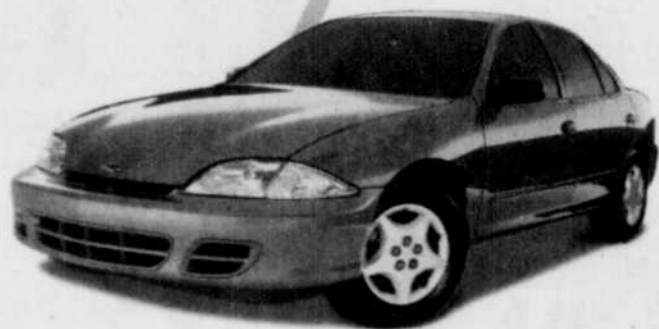
0 \$ comptant\*

0 \$ première mensualité\*


0 \$ dépôt de sécurité\*

À la location

Cavalier Z22 et VL 4 portes 




**226\$**/mois\*\*  
Location 48 mois  
ou  
**11 998\$** à l'achat\*\*\*

Malibu 




**324\$**/mois\*\*  
Location 48 mois  
ou  
**19 998\$** à l'achat\*\*\*

Alero GX 2 portes 




**299\$**/mois\*\*  
Location 48 mois  
ou  
**18 998\$** à l'achat\*\*\*

Impala 




**373\$**/mois\*\*  
Location 48 mois  
ou  
**22 998\$** à l'achat\*\*\*

Venture Maxi Valeur 



**349\$**/mois\*\*  
Location 48 mois  
ou  
**22 348\$** à l'achat\*\*\*

Tracker 



**309\$**/mois\*\*  
Location 48 mois  
ou  
**20 798\$** à l'achat\*\*\*



Vos concessionnaires du Québec

Les concessionnaires GM du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2002 en stock suivants : Cavalier (1JC37/R7A et 1JC69/R7A), Malibu (1ND69/R7C), Alero (3NK37/R7A), Impala (1WF19/R7A), Venture (1UN16/R7A) et Tracker (CJ10305/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. \*Conditions applicables à la location seulement pour des termes de 24 à 48 mois. Aucun comptant ou dépôt de sécurité requis. La première mensualité (taxes incluses) est défrayée par General Motors. \*\*Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. \*\*\*À l'achat, préparation incluse, transport (Cavalier : 795 \$, Malibu et Alero : 845 \$, Impala : 950 \$, Venture : 995 \$, Tracker : 850 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.

FUSION DE LA DROITE

Clark fait fi des menaces de Harper

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a rejeté hier un ultimatum du chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, au sujet de la fusion des deux partis, affirmant que c'était de l'histoire ancienne et une lamentable tentative de faire parler du nouveau chef allianciste.

M. Clark affirme qu'une lettre ouverte de M. Harper, publiée par le *National Post*, hier, n'offre rien de nouveau par rapport à ce qui a déjà été discuté entre les deux chefs lors d'un entretien à huis clos, le mois dernier.

« C'est un ultimatum », a-t-il dit de la lettre, qui impose une échéance, soit la fin du mois d'août. Selon lui, M. Harper savait très bien que le Parti conservateur refuserait une telle offre, et que ce la vaudrait de la publicité à l'Alliance.

DISPARITION DU PC

Du point de vue de M. Clark, la proposition de M. Harper entraînerait la disparition des conservateurs fédéraux, plutôt que d'instituer une coalition entre deux égaux. Selon M. Clark, M. Harper dit qu'à moins que le Parti conservateur disparaisse et se fonde dans le sien, et que le PC accepte ces conditions, alors il n'y aurait pas de coopération sur le parquet de la Chambre des communes. Dans les faits, c'est une façon pour M. Harper d'aider les libéraux, a dénoncé M. Clark.

Dans sa lettre, M. Harper écrit que M. Clark a jusqu'à la fin du mois d'août pour décider d'accepter ou non ses conditions pour la mise sur pied d'une coalition parlementaire qui ne présenterait qu'une liste unique de candidats lors des prochaines élections.

M. Harper a exposé les conditions de cette coalition au cours d'une rencontre en tête-à-tête avec M. Clark, le mois dernier. Mais les deux hommes ne sont pas parvenus à s'entendre, et ce constat d'échec a amené cinq députés dissidents à rentrer au bercail allianciste.

Dans sa lettre, M. Harper rejette toute forme de coopération sans une entente préalable sur une liste conjointe de candidats.

Des députés alliancistes ont soutenu hier que les conditions de l'offre de M. Harper devaient être rendues publiques, à l'intention des membres du Parti conservateur, parce que M. Clark aurait présenté ces conditions de façon inexacte.

M. Clark a nié avoir dénaturé le teneur de la rencontre.

Copps se défend d'être corrompue

Attaquée par l'Alliance canadienne, elle songe à une riposte en cour

OTTAWA (PC) — Visée par des allégations de corruption de la part de l'Alliance canadienne, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, menace d'intenter une poursuite.

Défendant sa réputation, M<sup>me</sup> Copps a déclaré hier, à l'extérieur de la Chambre des communes, qu'en 20 ans de politique, elle n'a été associée à aucun scandale, et a ajouté qu'elle solliciterait l'avis d'un avocat.

Plus tôt, en Chambre, la députée allianciste Betty Hinton avait mentionné une subvention fédérale accordée il y a quatre ans à une organisation dirigée par un homme d'affaires torontois, Peter Soumalias, lequel a, depuis, offert de recueillir des fonds pour la campagne — encore officieuse — de M<sup>me</sup> Copps à la direction du Parti libéral.

M<sup>me</sup> Copps a mis M<sup>me</sup> Hinton au défi de répéter ses propos hors de la Chambre, où elle ne serait pas protégée par l'immunité parlementaire. Une offre

que le chef de l'opposition, John Reynolds, a reprise, lisant les questions de M<sup>me</sup> Hinton aux journalistes, tout en omettant certaines parties des propos échangés au cours de la période des questions.

L'attaque allianciste dirigée contre M<sup>me</sup> Copps s'inscrit dans une controverse qui dure depuis des semaines sur les activités de financement et autres questions d'éthique entourant la campagne officielle à la direction du PLC.

Le premier ministre, Jean Chrétien, a pris la défense de M<sup>me</sup> Copps et d'autres ministres, mais il s'est aussi engagé à mettre de l'avant de nouvelles directives en matière de conflit d'intérêts.

M. Soumalias est aussi le président du Walk of Fame, une organisation qui honore des célébrités canadiennes, et qui

a touché 1 million \$ en subvention du ministère du Patrimoine, en 1999. La ministre Copps affirme qu'elle ne connaissait pas M. Soumalias à l'époque et n'a jamais traité personnellement avec lui de cette subvention.

La semaine dernière, M. Soumalias affirmait publiquement être prêt à recueillir 7 millions \$ pour la course à la direction de M<sup>me</sup> Copps.

AUTRE CAS

L'Alliance a aussi évoqué hier Joe Thornley, un partisan de longue date de M<sup>me</sup> Copps, qui a récemment organisé un dîner-bénéfice à 500 \$ le couvert pour la ministre.

Sa société d'experts-conseils a un contrat du ministère du Patrimoine pour une stratégie de communications. Il affirme avoir mis fin à son implication dans le contrat, laissant ce travail à d'autres membres de la compagnie, pour éviter tout risque de conflit d'intérêts.

M<sup>me</sup> Hinton s'est néanmoins servie de cet exemple en Chambre.



Sheila Copps

EN BREF

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Le projet de loi redistribuant les tâches déposé

Le gouvernement québécois a déposé, hier, un projet de loi qui vient redistribuer les activités professionnelles entre les différents travailleurs du réseau de la santé. Paul Bégin, le ministre responsable des Ordres professionnels, a ainsi mené à bien un travail de longue haleine qui consistait à réunir un consensus des médecins, infirmières, infirmières auxiliaires et autres professionnels de la santé quant aux actes médicaux que pourraient dorénavant poser les uns et les autres. « L'organisation des soins, dans un contexte où agissent de nombreuses professions réglementées, est complexe, a estimé le ministre de la Santé. Il était donc essentiel de moderniser et de clarifier le domaine de compétence de chacune afin de mieux définir son rôle dans les équipes de soins. » Pour le ministre de la Santé, François Legault, cette refonte des champs de pratique « reconnaît davantage de polyvalence aux professionnels de la santé dans l'exercice de leurs fonctions, tout en assurant la qualité des soins aux patients ». (PC)

SEARS



299<sup>99</sup>  
TONDEUSE À ESSENCE CRAFTSMAN<sup>MD</sup> 3-EN-1 6,25 HP, 21 PO, À ENSACHAGE ARRIÈRE rabais 140 \$, N° 36263. Rég. Sears 439,99.  
Modèle à grandes roues. N° 36264. Rég. Sears 469,99. 329,99

COMMANDEZ: R7184 NP0510802 11

Tracteurama  
EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 11 MAI 2002



rabais 500\$  
TRACTEUR DE PELOUSE CRAFTSMAN 18 HP, 42 PO N° 60217. Rég. Sears 2399,99. 1899,99  
Modèle auto/hydro. N° 60287. Rég. Sears 2699,99. 2199,99

COMMANDEZ: R7184 NP0510802 9 1

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter les erreurs suivantes qui se sont glissées dans notre circulaire du 1er au 7 mai 2002 :  
À la page 3, le jeu pour PlayStation 2 « Headhunter » à 79,99 \$ ne sera disponible chez Future Shop en vente que le 17 mai 2002.  
À la page 8, la promotion « Recevez une paire de haut-parleurs gratuits » aurait dû être publiée comme suit : « Recevez une paire de haut-parleurs Polk Atrium 45 avec tout achat Polk de plus de 779 \$ (valeur de 260 \$) ».  
Veuillez nous excuser pour tout inconvenant que cela aurait pu causer à notre clientèle.  
Merci de votre compréhension.  
Département de publicité



loto-québec Résultats

Tirage du 2002-05-01  
1<sup>er</sup> numéro 734047  
2<sup>e</sup> numéro 945986  
25 000 \$ TÉLÉ décomposable non décomposable  
3<sup>e</sup> numéro 493205  
4<sup>e</sup> numéro 161219  
50 000 \$ 100 000 \$ décomposable décomposable

loto 649 Tirage du 2002-05-01  
01 06 25 31 33 43  
Complémentaire: (49)

Quebec 45 Tirage du 2002-05-01  
12 17 28 35 38 39  
Complémentaire: (40)

Banco Tirage du 2002-05-01  
03 12 15 17 21 25 26 27 31 38  
Extra Tirage du 2002-05-01 NUMÉRO 067488

Si vous avez un problème de jeu

rabais 30\$  
TONDEUSE ÉLECTRIQUE CRAFTSMAN 12 A, 18 PO, À ENSACHAGE ARRIÈRE. Entièrement assemblée. Rég. Sears 369,99. 339,99

COMMANDEZ: 718 435 913

rabais 20\$  
TONDEUSE MÉCANIQUE CRAFTSMAN 18 PO Garantie de 2 ans; détails en magasin. Rég. Sears 149,99. 129,99

COMMANDEZ: 718 435 900

rabais 30\$  
TONDEUSE/DÉCHIQUETEUSE CRAFTSMAN 4 HP, 22 PO Pour déchiquter ou éjecter latéralement l'herbe. Rég. Sears 289,99. 259,99

COMMANDEZ: 718 436 213

rabais 130\$  
TONDEUSE À ESSENCE CRAFTSMAN 6,5 HP, À ENSACHAGE ARRIÈRE Automotrice. N° 36231. Rég. Sears 529,99. 399,99  
Modèle à grandes roues aussi offert. N° 36232.

COMMANDEZ: R7184 NP0510802 5 1

rabais 10%  
SUR LES ACCESSOIRES Au choix: rouleaux, épan-deuses, balayeuses, aérateurs, déchaumeuses et bennes.

rabais 100\$  
TOUTES LES ENSACHEUSES Venez voir la gamme au complet.

rabais 45%  
ENSEMBLE TUYAU FLEXO-GEN DE QUALITÉ SUPÉRIEURE EN CAOUTCHOUC/VINYLE ET BUSE 60 pi X 5/8 po. N° 50789. Rég. Sears 49,99. 27,49

AVEC LA CARTE SEARS, PAS D'INTÉRÊT AVANT 2003 POUR TOUS LES TRACTEURS ET MOTOBÊCHES  
Payez en 8 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2003. Avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajoutent au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site web. Offre en vigueur jusqu'au samedi 4 mai 2002. Renseignez-vous.

Recherchez ce symbole et appelez, sans frais, le 1-888-607-3277  
Tous les articles accompagnés de ce symbole peuvent être achetés à votre magasin Sears ou commandés par téléphone en utilisant le numéro mentionné ci-dessus. Dans ce dernier cas, vous pouvez venir chercher l'article à n'importe quel magasin Sears ou nous pouvons le livrer à domicile à peu de frais.

rabais 100\$  
TRACTEUR DE PELOUSE CRAFTSMAN 15,5 HP, 42 PO 6 vitesses. Rég. Sears 1699,99. 1599,99

COMMANDEZ: 718 460 215

rabais 1000\$  
TRACTEUR DE JARDIN 27 HP, 48 PO Moteur Kohler<sup>TM</sup> Pro. Boîte-point automatique. Rég. Sears 5999,99. 4999,99

COMMANDEZ: 718 460 294

rabais 700\$  
TRACTEUR DE PELOUSE 21 HP, 42 PO Moteur à 2 cylindres en V et soupapes en tête. Côtés ouverts. N° 60218. Rég. Sears 2799,99. 2099,99  
Modèle auto/hydro aussi offert. N° 60288.

COMMANDEZ: R7184 NP0510802 12 1

rabais 1000\$  
TRACTEUR DLT 2000 22 HP, 42 PO Moteur Briggs & Stratton. Régulateur de vitesse. Rég. Sears 3999,99. 2999,99

COMMANDEZ: 718 460 201

rabais 50\$  
MINI-MOTOBÊCHE CRAFTSMAN 2 HP 8 fraises. Moteur Tecumseh. Rég. Sears 399,99. 349,99

COMMANDEZ: 718 462 909

rabais 100\$  
MOTOBÊCHE CRAFTSMAN 6 HP À FRAISE AVANT Mise en marche inversée. Travaille sur 12, 24 ou 26 po. Rég. Sears 749,99. 649,99

COMMANDEZ: 718 462 155

rabais 100\$  
MOTOBÊCHE CRAFTSMAN 5,5 HP À FRAISE ARRIÈRE Moteur Briggs & Stratton Intek à soupapes en tête. Rég. Sears 999,99. 899,99

COMMANDEZ: 718 462 120

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 11 MAI 2002, DANS LA LIMITE DES STOCKS

## Le procès des 17 sympathisants des Hells est suspendu

MONTREAL (PC) — D'après discussions sur des points de droit ont occupé la cour pour la majeure partie de la journée, hier, au procès des 17 membres allégués des Hells Angels, forçant les jurés à rester confinés dans leur salle de délibération jusqu'à ce que les procédures soient hâtivement suspendues en après-midi.

Lors du retour du jury au tribunal, peu après 15 h 05, le juge Jean-Guy Boillard s'est ainsi adressé aux six hommes et six femmes qui le composent.

« Mesdames et messieurs, depuis qu'on s'est quitté sont survenus des incidents qui rendent impossible la continuation du procès cet après-midi... »

« Définitivement ? » alors risqué une

jurée, sans doute en boutade.

« Peut-être, je ne le sais pas, a rétorqué le magistrat, visiblement indisposé et la mine sombre.

Le juge Boillard a convoqué les jurés à revenir à la cour jeudi matin, à 10 h.

Il nous est interdit de dévoiler la teneur des débats qui ont mené à l'ajournement prématuré des travaux puisqu'ils se sont déroulés hors de la présence du jury.

À défaut d'avoir de nouveaux éléments de preuve à se mettre sous la dent, les 12 jurés avaient pu en matinée terminer le visionnement de la bande vidéo du mariage du Nomad présumé René Charlebois. Elle a été saisie chez Maurice Boucher, à Contrecoeur, là où s'est tenue la réception à l'été 2000.

On y voit notamment la présentation de la chanteuse Ginette Reno, venue interpréter trois pièces pour les invités. Toute souriante et se pliant à nombre de séances photos, on la voit déambuler en chantant son succès *L'Essentiel* dans la salle, où trônent plusieurs types arborant des vestes des Hells Angels et des Rockers.

La chanson suivante de M<sup>me</sup> Reno — *L'Hymne à l'amour* — est ensuite dédiée à Maurice Boucher et sa conjointe pour leur 29<sup>e</sup> anniversaire, pour enchaîner enfin avec *I did it my way* pour les nouveaux mariés.

René Charlebois y livre aussi ses remerciements devant la caméra à l'endroit de ses frères, les Hells Angels.



Amy Gehring

## L'enseignante est privée de son droit de pratique

■ TORONTO — Soupçonnée puis acquittée de l'accusation d'avoir eu des relations sexuelles avec certains de ses étudiants, en Grande-Bretagne, l'enseignante canadienne Amy Gehring vient d'être privée de son brevet d'enseignement en Ontario. L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a en outre interdit à M<sup>me</sup> Gehring de formuler toute demande de réintégration avant 10 ans, en plus de la contraindre à passer devant le conseil de discipline de l'ordre et de payer les coûts de sa comparution, établis à 10 000 \$. Il s'agit de l'une des plus sévères sanctions jamais imposées par l'organisme. « C'est probablement l'une des pénalités les plus coûteuses, sinon la plus coûteuse qu'il nous ait été donné de voir », a déclaré Tom Forbes, l'avocat de l'ordre. En février, à Londres, Amy Gehring a été acquittée d'accusations d'attentat à la pudeur sur deux élèves adolescents. (PC)

## Un pédiatre ne pourra soigner les enfants qu'en présence d'un adulte

Coupable d'attouchements sexuels sur deux mineurs, il conserve son droit de pratique

ÉLISABETH FLEURY  
EFleury@lesoleil.com

■ Reconnu coupable d'attouchements sexuels sur deux enfants de moins de 14 ans et condamné à une peine avec sursis, Adrien Paul, un pédiatre d'Amos, pourra continuer de pratiquer, mais seulement en présence d'un autre adulte.

Dans l'un des cas, les gestes reprochés au pédiatre Adrien Paul remontent à 1989 et ont été commis sur un enfant alors âgé de 10 ans.

Le garçon a subi les assauts du pédiatre jusqu'en 1993, année où sa jeune sœur de neuf ans s'est vue infliger les mêmes sévices. Dans les deux cas, les attouchements ont eu lieu alors que le pédiatre n'était pas en fonction.

Dans sa décision rendue il y a quelques jours, le juge Guy Gagnon a condamné Adrien Paul à purger consécutivement des peines de 10 et 5 mois dans la collectivité. Selon le magistrat, l'accusé ne présente pas de désordre psychologique ou de déviance qui ne puisse être contrôlée par des traitements appropriés.

### AUCUNE DÉNONCIATION

Le fait qu'il ne possède aucune condamnation antérieure et qu'il n'ait fait l'objet d'aucune dénoncia-

tion depuis 1993 a également joué en sa faveur.

« Il faut souligner que les conséquences des gestes de l'accusé ne se limiteront pas uniquement au dommage civil et à une sentence au criminel, mais également à une sanction du Collège des médecins », a écrit le juge Gagnon dans sa décision.

Le rapport du Collège des médecins prévoit en effet une limite aux droits d'exercice des activités professionnelles du D<sup>r</sup> Paul. Le pédiatre ne pourra désormais plus pratiquer sans la présence d'une autre personne adulte.

En entrevue au SOLEIL, la mère des victimes a remis en question la décision du juge. « Ce gars-là a brisé la vie de mes enfants et il purge sa peine dans la collectivité au lieu de la purger en prison. En plus, il conserve son droit d'exercer sa profession. C'est complètement aberrant », s'est-elle indignée.

« C'est aberrant », dit la mère des deux victimes

Exigez le vrai Concepteur-innovateur!

**Cabanons IDEAL**

FINANCEMENT DISPONIBLE  
INSTALLATION • LIVRAISON

Cabanons • Gazebos • Garages  
de toutes grandeurs

Aussi vendus chez Reno-Dépôt,  
Quincailerie PRO à St-Rédempteur, Floralis Jouvence.

321, rue Seigneuriale, Beauport  
Téléphone : (418) 666-1018  
1 877 888-1018

www.cabanonideal.com www.123ht.com

## FUTURS MARIÉS

### La Maison Renaud

vous propose

le plus beau choix de services de vaisselle, verrerie, coutellerie, articles de cuisine et décoratifs à Québec.

Nous confier votre liste de cadeaux de mariage c'est vous assurer de trouver une table personnalisée et un service incomparable.



À l'achat d'un couvert signé **Noritake** recevez en prime l'assiette à soupe creuse.



Offre valide sur une sélection de modèles, jusqu'au 5 juillet.

**Renaud & cie**

L'expérience à votre service  
355, rue Marais  
Vanier (voisin de Tomas Tam)  
681-1944  
82, rue Saint-Paul  
Québec  
692-0122

MUSIQUE

Parrain de 271 groupes artistiques  
Renseignements sur les subventions : 1 800 398-1141

VUE PAR

**LES ARTS du Maurier**

# 36 versements

sans frais, sans intérêt\*  
sur toute la marchandise  
en magasin



**CUISINIÈRE 30 PO** (258816)  
• Surface de cuisson relevable  
• Dosseret et porte en verre  
• Une prise de courant  
**569<sup>95</sup>\$**



**30 PO**

**1584\$**  
par mois



**18 PI CU**

**2361\$**  
par mois

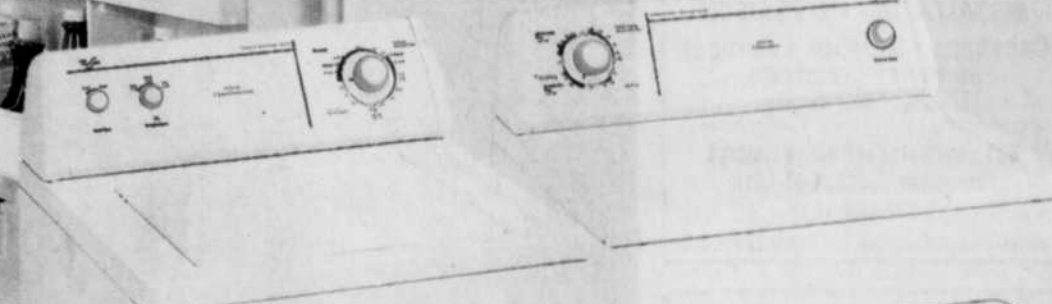


**RÉFRIGÉRATEUR 18 PI CU** (253244)  
• Tablettes de verre ajustables antidébordement  
• Bacs à fruits et à légumes à humidité contrôlée  
• Balconnets ajustables dans la porte  
• Bacs à viande • Disponible en noir  
**849<sup>95</sup>\$**



**LAVEUSE** (258502)  
• Super capacité  
• 6 cycles  
• Choix de 3 températures  
**479<sup>95</sup>\$**

**SÉCHEUSE** (257574)  
• Extra grande capacité  
• 4 cycles  
• Choix de 3 températures  
• Porte réversible  
**419<sup>95</sup>\$**



**6 CYCLES  
SUPER CAPACITÉ**

**1167\$**  
par mois  
SÉCHEUSE



**THERMO CONCEPTS**  
**FONTAINE KELVIN** (26344)  
• Réservoir d'eau en acier inoxydable  
• Thermostat d'eau froide  
**199<sup>95</sup>\$**



**LAVE-VAISSELLE GE** (300361)  
• Modèle à encastrer • 4 programmes  
• Mise en marche différée • Support pour coupes à vin • Isolant «Quiet Power 1»  
• 3 niveaux d'eau et de lavage  
• Système de lavage «Tri-Clean»  
• Broyeur d'aliments durs à «Piranha»  
**559<sup>95</sup>\$**



**CONSOLE  
ÉLECTRONIQUE**

**1555\$**  
par mois  
LAVE-VAISSELLE

**556\$**  
par mois  
FONTAINE

**1334\$**  
par mois  
LAVEUSE

**3 DANS 1  
DÉSHUMIDIFICATEUR**

**750\$**  
par mois  
CLIMATISEUR

**3 DANS 1 PORTATIF** (285004)  
• VENTILATEUR 2 vitesses  
• DÉSHUMIDIFICATEUR de 40 pintes  
• CHAUFFERETTE de 1,200 watts  
**269<sup>95</sup>\$**



**1250\$**  
par mois  
BARBECUE

**Broil King.  
BARBECUE 50 000 BTU** (27254)  
• SURFACE DE CUISSON DE 388 PO<sup>2</sup> • Brûleur super 8™  
• Grille à 3 positions **449<sup>95</sup>\$**

# TANGUAY

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province



LES SAULES 4875, boul. de l'Ornière 1 800 563-4411 • (418) 871-4411  
BEAUPORT 535, boul. Sainte-Anne 1 800 563-6282 • (418) 667-6282  
LÉVIS 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1 800 563-4511 • (418) 833-4511  
TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets 1 800 465-2200 • (819) 373-1111  
RIMOUSKI 822, boul. Sainte-Anne, Route 132 1 800 463-4411 • (418) 725-4411  
CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 • (418) 698-4411  
RIVIÈRE-DU-LOUP 245, Hôtel-de-Ville 1 800 510-4711 • (418) 867-4711  
SAINT-GEORGES DE BEAUCÉ 8955, boul. Lacroix 1 877 295-4411 • (418) 226-4411

\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

# LE MONDE

EN BREF

TUNISIE

## L'état-major décimé

■ TUNIS — Treize militaires, dont le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Abdelaziz Skik, ont trouvé la mort dans le crash d'un hélicoptère survenu mardi à Medjez El Bab, à 60 km au nord-ouest de Tunis, a-t-on appris hier. En plus du général Skik, les 12 autres victimes sont des officiers et des sous-officiers se trouvant à bord de l'appareil de fabrication américaine, qui s'est écrasé au retour d'une mission d'inspection dans la région du Kef, à 170 km de Tunis, zone frontalière de l'Algérie. (AP)

ALGÉRIE

## Sinistre de détenus

■ ALGER — Dix-sept détenus ont été tués et huit autres blessés dans un incendie qui s'est produit mardi soir à la prison de Sorkadji, la plus importante d'Alger, a annoncé hier le ministre de la Justice, Ahmed Ouyahia. Selon les premiers éléments, ce sinistre aurait été provoqué par un détenu de 19 ans qui voulait se donner la mort. Après un affrontement avec des gardiens dans une grande cellule collective, le jeune homme aurait tenté de se trancher la gorge. Ses camarades de cellule ont alors mis le feu à leurs matelas en mousse. Le feu s'est alors vite propagé. La même prison avait été le théâtre d'une mutinerie en février 1994 au cours de laquelle une centaine de détenus islamistes avaient trouvé la mort. (AP)

ROYAUME-UNI

## Pour l'abdication

■ LONDRES — Plus de la moitié de la population britannique estime que la reine Elizabeth II devrait abdicquer maintenant ou au cours des prochaines années, révèle un sondage publié hier, le jour même où la souveraine commençait une tournée pour célébrer ses 50 ans de règne. Selon ce sondage, réalisé pour le *Daily Mirror* et la chaîne de télévision GMTV, 53 % des personnes interrogées pensent que la reine, âgée de 76 ans, ne devrait pas rester sur le trône jusqu'à sa mort mais se retirer maintenant ou « dans quelques années ». Quatre sondés sur 10 sont cependant favorables à ce qu'Elizabeth II règne jusqu'à sa mort. Ce qu'elle a annoncé qu'elle ferait au parlement, mardi. (AFP)

ESPAGNE

## Attentat de l'ETA

■ MADRID — Dix-sept personnes ont été légèrement blessées hier, selon un nouveau bilan du SAMU, lors d'un attentat à la voiture piégée revendiqué par l'ETA, à 200 m du stade de football Santiago Bernabeu de Madrid, où a commencé, près de quatre heures plus tard, comme prévu, le match Real Madrid-FC Barcelone de demi-finales de la Ligue des champions. L'explosion s'est produite après qu'un appel téléphonique au nom de l'ETA au journal indépendantiste basque *Gara* eut averti de l'imminence de l'explosion. Une deuxième voiture piégée a explosé environ une demi-heure plus tard dans le sud de Madrid, sans faire de blessés. (AFP)

ÉTATS-UNIS

## Mystère complet

■ MIAMI — La police américaine enquête sur la mystérieuse disparition depuis le début 2001 d'une fillette de Miami, âgée de cinq ans, qui aurait été remise par sa grand-mère à une institution publique pour mineurs. Les enquêteurs ont admis hier ne pas savoir où se trouvait l'enfant. Rylia Wilson, dont la mère avait des problèmes liés à la consommation de cocaïne, a vécu chez sa grand-mère jusqu'à janvier 2001. À cette date, selon la grand-mère, un employé du département de l'Enfance et de la Famille (DCF) du comté de Miami-Dade a emmené la fillette, qui n'a jamais réapparue. Le DCF affirme n'avoir aucune preuve de cette visite et ignorer où se trouve l'enfant. Après avoir interrogé la grand-mère, la police a déclaré : « Nous devons nous assurer qu'elle n'est pas suspecte. Pour le moment, tout le monde est suspect. Nous pensons que la grand-mère est impliquée (dans la disparition), mais il y a une différence entre le croire et le savoir avec certitude. » La police a également tenté, sans résultat, d'établir un lien entre la disparition de Rylia et la découverte, il y a un an à Kansas City, du cadavre décapité d'une petite fille du même âge, encore non identifié. (AP)

# Le Q.G. d'Arafat évacué

## Incendies et coups de feu à la Nativité de Bethléem

■ RAMALLAH, Cisjordanie (AFP, AP) — L'armée israélienne a évacué, hier, le quartier général (Q.G.) du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à Ramallah, après le transfert sous garde américano-britannique de six Palestiniens qui y étaient détenus.

Au même moment, deux incendies se sont déclarés dans le complexe de la basilique de la Nativité à Bethléem par une fusillade déclenchée selon les Palestiniens lors d'une tentative de l'armée israélienne de prendre d'assaut le lieu saint, qui a suscité la colère de M. Arafat.

Les feux ont été maîtrisés une demi-heure après avoir éclaté, trois personnes ayant été légèrement brûlées pour avoir tenté de les éteindre. Selon des témoins, les flammes ont ravagé trois salles situées dans la section orthodoxe et franciscaine du vaste complexe, non loin de la basilique.

D'autres témoins affirment que le sinistre est parti à la suite de jets de fusées éclairantes et de grenades fumi-

gènes par les soldats israéliens dans le complexe. Toutefois, Israël a nié toute implication, renvoyant la responsabilité sur les Palestiniens retenus à l'intérieur de l'édifice.

Ces développements sont intervenus alors qu'Israël était en position d'accusé devant le Conseil de sécurité de l'ONU, qui devait tirer dans la soirée les conclusions de son refus d'accueillir une mission de l'ONU sur les événements, qualifiés de massacre par les victimes, dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine.

Un convoi de véhicules blindés américains, escorté par l'armée israélienne, a acheminé les six détenus palestiniens à la prison de Jéricho, en Cisjordanie, où ils sont arrivés sous les

acclamations d'une foule de 200 Palestiniens.

Peu après, l'armée israélienne s'est retirée du Q.G. de M. Arafat, qu'elle assiégeait dans un bâtiment depuis le 29 mars. Selon les Palestiniens, les militaires israéliens ont fait sauter en partant un bâtiment de la sécurité palestinienne à proximité.

Aussitôt les soldats israéliens partis, environ 200 Palestiniens armés se sont massés devant le complexe, criant victoire.

Israël et les Palestiniens avaient accepté dimanche une proposition américaine prévoyant qu'Arafat recouvre sa liberté de mouvement et un retrait israélien de Ramallah une fois les six hommes incarcérés en territoire autonome palestinien sous la responsabilité d'Américains et de Britanniques.

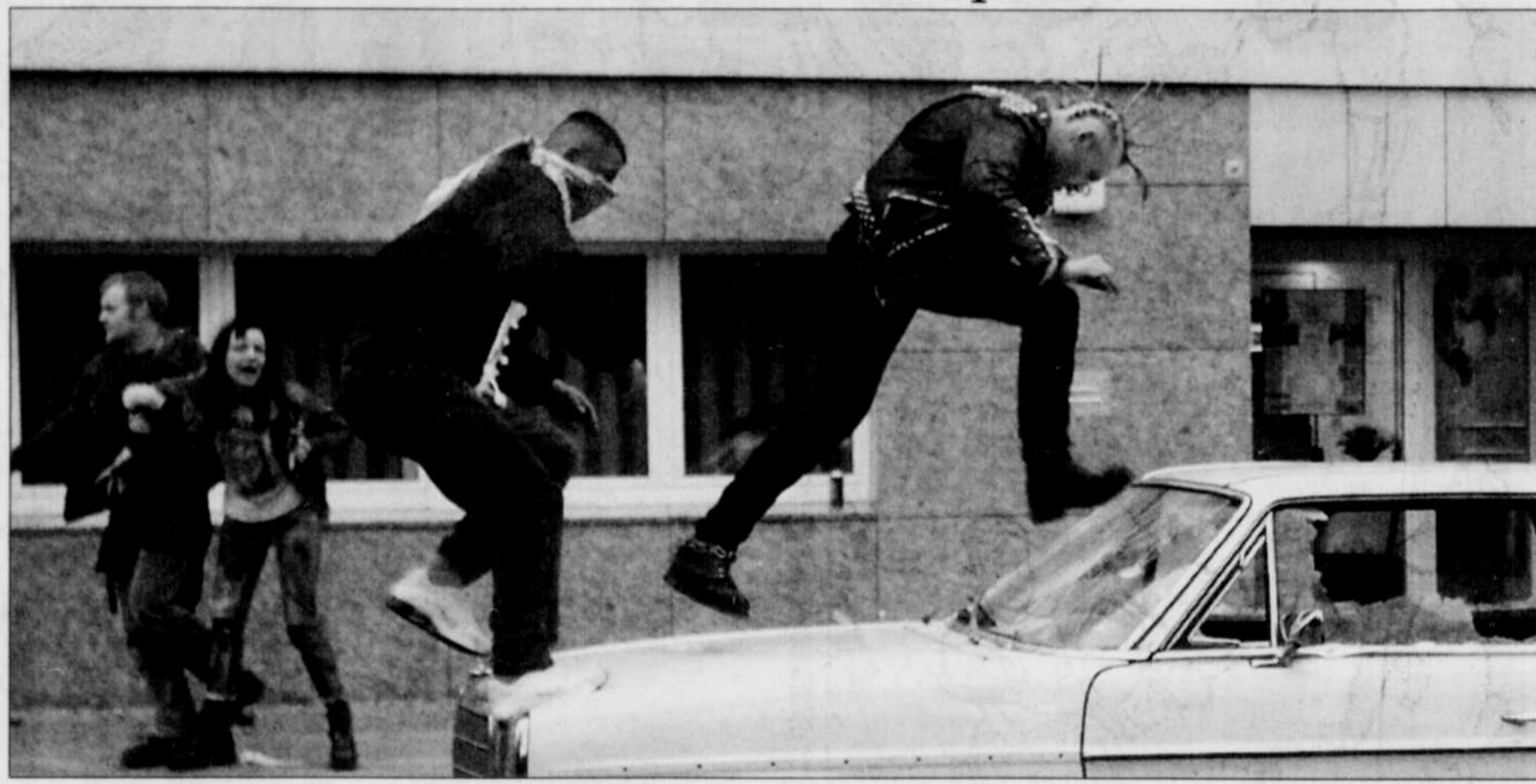
Il s'agit de quatre militants du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP gauche radicale), condamnés le 25 avril à la prison pour l'assassinat

en octobre d'un ministre israélien par un tribunal militaire improvisé siégeant dans le Q.G., du chef du FPLP et d'un proche de M. Arafat accusé de contrebande d'armes pour l'Autorité palestinienne.

Les États-Unis ont salué ce « pas positif » et félicité « les deux camps pour leur coopération », à la veille d'une réunion à Washington du groupe dit « quartette » sur le M.-O. avec l'ONU, l'Union européenne et la Russie.

Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, a déclaré, hier, que son pays ne garantissait pas que M. Arafat puisse retourner en Cisjordanie s'il se rendait à l'étranger. « Nous ne donnons aucune garantie pour cela », a déclaré M. Sharon sur la chaîne de télévision américaine ABC. Le ministre israélien de la Défense et chef du parti travailliste Binyamin Ben Eliezer s'est déclaré favorable à l'ouverture de « négociations politiques immédiates » avec les Palestiniens.

## Des « autonomes » à l'assaut des policiers de Berlin



Une centaine de « autonomes » lançaient pierres et projectiles enflammés contre la police, hier, à Berlin. Les « autonomes » sont intervenus à l'issue de deux manifestations « révolutionnaires du 1<sup>er</sup> mai » qui s'étaient déroulées dans le calme dans le quartier berlinois de Kreuzberg, théâtre coutumier d'affrontements entre jeunes et forces de l'ordre à l'occasion de la Fête des travailleurs. Les projectiles visaient aussi les voitures et les abris, tandis qu'un supermarché, pillé pendant la nuit

lors d'affrontements violents, a été à nouveau l'objet de vandalisme. La police, qui s'était jusqu'ici tenue à l'écart, a lancé des gaz lacrymogènes. Des affrontements violents entre manifestants « autonomes », fêtards et forces de l'ordre ont déjà eu lieu à Berlin dans la nuit de mardi à hier : une femme a été grièvement blessée et 62 policiers blessés. Ces affrontements étaient les plus violents depuis 1999 dans ce quartier où des incidents ont lieu depuis plusieurs années à l'occasion de chaque 1<sup>er</sup> mai.

## Alliés sur les traces de ben Laden

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Les États-Unis ont dépêché d'importants renforts de troupes dans l'est de l'Afghanistan, près de la frontière pakistanaise, afin d'y neutraliser des poches de résistance talibanes et d'Al-Qaïda et peut-être même aussi dans l'espoir de mettre la main sur Oussama ben Laden.

Un responsable militaire américain a confirmé, hier, sous le couvert de l'anonymat, des informations du *Washington Post* selon lesquelles des troupes de la 101<sup>e</sup> division aéroportée américaine avaient été déployées dans la province de Paktia, non loin de la ville frontalière de Khost, dans le cadre d'une opération nommée Lion des montagnes.

Cette opération vise à mener des missions de « patrouille et de reconnaissance » dans cette région soupçonnée d'abriter encore des talibans et des membres d'Al-Qaïda, a-t-il indiqué.

Il a également confirmé que des hélicoptères de combat Apache stationnés sur la base aérienne de Bagram

(au nord de Kaboul) avaient été repositionnés vers Kandahar, dans le sud du pays, pour participer au soutien tactique de cette opération des forces alliées à laquelle participent des soldats américains, britanniques et australiens.

Selon le *Post*, les États-Unis ont dépêché deux bataillons dans la province de Paktia, soit au total près d'un millier d'hommes.

Interrogé sur ces mouvements de troupes, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a maintenu délibérément le flou. « Nous ne parlons pas des opérations et de nos activités (...) Nous ne parlons pas du nombre d'hommes, car cela aide davantage l'adversaire que nous », a-t-il affirmé,

lors d'une conférence de presse au Pentagone.

Selon M. Rumsfeld, les forces talibanes et d'Al-Qaïda sont toujours actives et représentent toujours une menace dans la région, et ce, des deux côtés de la frontière avec le Pakistan. « La situation en Afghanistan est loin d'être terminée », a-t-il dit.

Les renforts évoqués par le Pentagone interviennent alors que des informations de presse font état de la possible présence dans la zone du chef d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden, et d'un de ses principaux lieutenants, Ayman Zawahri. Ils se trouveraient dans le village frontalier de Maidan, au Pakistan.

Entre-temps, une roquette a touché mardi soir l'enceinte d'un collège dans une zone tribale du nord du Pakistan, manquant sa cible supposée, un bâtiment tout proche où sont logés des agents de sécurité américains et pakistanais, a-t-on appris de sources officielles, hier.

## Des défilés pro et anti-Chavez

CARACAS (d'après AFP) — Des dizaines de milliers de personnes ont défilé séparément pour le 1<sup>er</sup> mai à Caracas, d'un côté à l'appel de la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), opposée au président Hugo Chavez, de l'autre à l'initiative de ses partisans de la Force bolivarienne des travailleurs (FBT).

Quelque 1500 policiers avaient été mobilisés pour ces deux manifestations qui ont débuté dans le calme en fin de matinée. Elles symbolisaient la division du pays entre pro et anti-Chavez, 20 jours après le coup d'État manqué d'une junte civilo-militaire.

Des deux côtés, les slogans politiques dominaient largement les revendications syndicales traditionnelles des défilés du 1<sup>er</sup> mai.

Scandant « Vive Chavez » et « Il est revenu, il est revenu », plus de 100 000 personnes, selon la police, sont parties à l'appel de la FBT des quartiers populaires du sud-ouest de Caracas, pour rejoindre le palais présidentiel de Miraflores, dans le centre.

DEHORS!

Au même moment, criant au contraire « Dehors Chavez », « Il s'en va, il s'en va » et suivant les banderoles de la CTV, au moins 50 000 personnes, essentiellement de la classe moyenne, se dirigeaient vers l'Assemblée nationale, au cœur de la capitale.

Les estimations des organisateurs étaient très disparates, les partisans de M. Chavez revendiquant « plus d'un million de personnes » et la CTV « plus de 300 000 » manifestants.

## Le Pakistan à l'heure de la fraude

ISLAMABAD (d'après AFP) — Le général Pervez Musharraf a recueilli comme prévu une majorité écrasante de 97,5 % de OUI à son maintien aux commandes du Pakistan à l'issue du référendum de mardi, une victoire entachée de fraude que l'opposition a accueillie en prédisant un « revers » politique au président.

Le chef de la commission électorale s'est gardé de donner une évaluation de la participation, que les observateurs avaient qualifiée de « faible » et l'opposition de « ridicule » alors que le pouvoir l'établit à plus de 50 %.

La Commission des droits de l'homme comme l'ensemble de la presse privée, a constaté, entre autres, une « participation volontaire très basse », de nombreux cas de votes multiples, la non vérification de l'identité des électeurs, la distribution de faux papiers, l'inefficacité de la marque à l'encre dite « indélébile ».

Autant d'accusations réfutées par le porte-parole de la commission électorale, Ghazni Khan, qui a défendu un scrutin « transparent et impartial », et a dénoncé « des allégations faisant partie d'un jeu politique », pendant

que l'opposition criait au scandale et appelait le général Musharraf à la « démission immédiate ».

Plusieurs analystes soulignaient récemment que les virulentes attaques du général, pendant sa campagne, contre les adversaires du régime militaire, la mise à l'écart de l'opposition pourraient doper une opposition jusque-là en perte de vitesse.

D'autant que l'ex-première ministre Benazir Bhutto, principale figure de l'opposition, en exil, a promis de rentrer dans son pays avant les législatives, au risque d'être emprisonnée.

**"CETTE SEMAINE MADAME, L'ÉPANDEUR SPEEDY GREEN 1000 SCOTT'S EST EN PROMOTION À 34,99\$"**  
 COURANT: 39,99\$  
 20,00\$ À L'ACHAT D'UN PROGRAMME DE FERTILISATION 4G 18 KG  
 25,00\$ À L'ACHAT D'UN PROGRAMME DE FERTILISATION 3G 18 KG

**PROGRAMME DE FERTILISATION 3G 4G**  
 CENTRE JARDIN HAMEL  
 "NOTRE PROGRAMME COMPREND UN SUIVI PAR LETTRES-CONSEILS PERSONNALISÉES ET CONSULTATIONS GRATUITES SI NÉCESSAIRE."  
 À PARTIR DE SEULEMENT **39,99\$**

**"POUR ASSURER UN BON DÉPART À VOS VÉGÉTAUX, JE VOUS RECOMMANDE DE BIEN LES NOURRIR LORS DE LA PLANTATION."**  
 ENGRAIS REPRISE 5-15-5 5,99\$  
 OS MOULU 2-11-0, 2 KG 4,99\$  
 TRI-SOL, 3 SACS ET PLUS 3,33\$ CHACUN



**MAIS OÙ SE CACHE RODRIGUE NOTRE JARDINIER PASSIONNÉ?**  
 IL EST CACHÉ QUELQUE PART DANS CETTE PAGE. AMUSEZ-VOUS!  
 MÊME S'IL EST EXPÉRIMENTÉ, RODRIGUE SE PROCURE TOUJOURS SES VÉGÉTAUX, RECUEILLE DE JUDICIEUX CONSEILS TOUT EN PROFITANT DES PROMOTIONS DE LA SEMAINE AU CENTRE JARDIN HAMEL. DÉCOUVREZ-LES VOUS AUSSI!  
 VALIDE DU 2 AU 8 MAI 2002 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

**centre jardin HAMEL**  
 L'HORTICULTURE SOUS TOUTES SES COULTURES

BEAUPORT 1550, BOUL. DES CHUTES	LÉVIS 4800, BOUL. DE LA RIVE-SUD
CHARLESBOURG 1169, 80 <sup>e</sup> RUE EST	SAINTE-FOY HALLES DE SAINTE-FOY
L'ANCIENNE-LORETTE 6029, BOUL. HAMEL	

**THUJA OCC. 'NIGRA' (CÈDRE NOIR À HAIE)**  
**35% DE RABAIS**  
 SUR LES 70 CM ET 80 CM  
 "TOUJOURS CULTIVÉ EN PÉPINIÈRE, LE CÈDRE 'NIGRA' Pousse JUSQU'À 3 FOIS PLUS RAPIDEMENT QUE LE CÈDRE BLANC. MAIS ATTENTION AUX IMITATIONS, LES CÈDRES CULTIVÉS NE SONT PAS TOUS DES 'NIGRA'."

**"POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LE JARDINAGE NE MANQUEZ PAS 'JARDINER AVEC GAËTAN HAMEL' SUR LES ONDES DE TÉLÉ MAG 42, ET VISITEZ LE WWW.JARDINHAMEL.COM POUR L'HORAIRE DE L'ÉMISSION ET D'AUTRES CONSEILS."**

UNE COLLABORATION  
**LE SOLEIL**

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

## Le Progrès civique laisse une dette de 22 635 \$

ROBERT FLEURY  
RFleury@lesoleil.com

■ Le Progrès civique de Québec n'est plus. Il a été dissous le 12 octobre 2001. Le parti mythique des Gilles Lamontagne et Jean Pelletier avait mis un terme à ses activités pour laisser la place au parti d'Andrée Boucher aux élections dans la nouvelle ville de Québec. Sauf qu'il laisse une dette de 22 635 \$ à la caisse populaire de Duberger. Et ce n'est pas l'Action civique qui va l'éponger.

«L'Action civique n'est pas née de la fusion des autres partis politiques des anciennes villes. Elle est le prolongement de mon propre parti, Action Sainte-Foy, et nous n'avions pas de dette mais plutôt un actif. Elle n'a rien à voir avec le Progrès civique», commente Andrée Boucher, la chef sortante de l'Action civique, équipe Andrée Boucher.

Selon la direction de l'Action civique, ni le Réveil de Beauport de Jacques Langlois ni le Parti civique de Charlesbourg de Ralph Mercier n'avaient de dette à la fermeture de leurs livres en octobre. Il y avait même un léger surplus dans un cas.

Pour les candidats du Progrès civique qui se présentaient cette fois sous la bannière de M<sup>me</sup> Boucher, la défaite fut d'autant plus difficile qu'aucun d'eux n'a survécu au raz-de-marée L'Allier en novembre. Pire, plusieurs des anciens conseillers risquent en plus de se retrouver avec de vieilles dettes à payer.

«Le prêt est garanti par des endosseurs. Je ne sais pas comment ça va s'arranger, mais la banque a ça en mains. Nous voulions tenir des activités de financement pour l'éponger, mais nous avons manqué de temps car la Ville a cessé ses remboursements plus vite que prévu. Nous pensions pouvoir nous rendre jusqu'au 31 décembre», explique Jean-Pierre Lepage, son représentant officiel.

Le Progrès civique traîne une vieille dette depuis la campagne électorale de 1997, l'année où Georges Lalonde a affronté à la mairie Jean-Paul L'Allier et Jean-Guy Lemieux.

À l'époque, des conseillers et amis des candidats avaient accepté de fournir un cautionnement au parti pour un montant total de 90 000 \$. Charles R. Amyot, Alain Arsenault, Robert Chamberland, Martin Forgues, Gemma Gignac, Réjean Gignac, Yvan Gi-

gnac, Jacques Latulippe, Yvon Patry et François Picard ont ainsi fourni un engagement personnel de 5000 \$ chacun, alors que François Marchand en versait un de 10 000 \$ et Denis Bérubé, un homme d'affaires de Limoilou, de 30 000 \$.

«C'est la première nouvelle que j'en ai... et j'espère que ce sera la dernière», s'est étonné François Marchand, rejoint au bout du fil.

Président du conseil sous Jean Pelletier, M. Marchand a été candidat à la mairie de Québec en 1993, et il est demeuré actif avec le Progrès civique jusqu'à récemment. Il s'en est ensuite éloigné dans les suites de la saga entre Martin Forgues et Georges Lalonde. L'an dernier, il a tenté d'obtenir l'investiture de l'équipe L'Allier dans Montcalm, pour finalement retirer sa candidature.

«Yvan Gignac m'avait affirmé qu'il n'y avait plus de dette. Il avait beaucoup insisté pour que je cautionne 5000 \$ de plus», ajoute M<sup>me</sup> Marchand, surpris que cette question refasse surface.

Lex-conseiller Robert Chamberland était moins surpris.

«La dette a été réduite de beaucoup. On savait qu'un jour on serait appelé en garantie. C'est Yvan Gignac qui pilotait le dossier. Personnellement, je m'en étais retiré car je n'aimais pas sa façon de procéder. C'est vrai qu'il nous avait garanti que la dette serait éteinte...», avoue l'ancien conseiller du district Maizerets.

«Moi, je n'ai rien assuré. Mais j'ai dit qu'on allait tout faire pour éteindre la dette», affirme le dernier chef du Progrès civique, Yvan Gignac.

«Qu'est-ce que la caisse va faire? Je ne le sais pas», dit-il, rappelant que la dette découle de l'élection de 1997 et que le parti fut dissous par le DGE avant qu'il ne tienne ses dernières activités de financement.

## M<sup>me</sup> Boucher avait deux fois plus de donateurs à 1000 \$ Mais L'Allier a battu le record pour les activités de financement

L'Action civique, équipe Andrée Boucher, comptait deux fois plus de donateurs à 1000 \$ pour la campagne électorale d'automne que celle du Renouveau municipal, équipe Jean-Paul L'Allier. Par contre, celui-ci a tenu davantage d'activités-bénéfice et comptait plus de donateurs de plus de 100 \$.

Les deux formations comptaient par contre un nombre équivalent de souscripteurs pour des montants variant entre 500 \$ et 950 \$. Mais l'activité de financement qui a battu tous les records a été un cocktail-bénéfice au centre de foires qui a rapporté 168 110 \$ au parti de Jean-Paul L'Allier.

Au total, l'Action civique a recueilli 421 339 \$ en contributions et le Renouveau, 378 176 \$. L'Action civique a dépensé 593 185 \$ pour l'élection de ses candidats, dont 449 276 \$ en frais de visibilité et 143 909 \$ en frais d'administration. Le Renouveau a dépensé 552 583 \$, dont 391 746 \$ par l'agent officiel.

Les deux formations ont terminé leur année avec un surplus. L'Action civique avec 54 694 \$ en caisse et le Renouveau avec 31 026 \$. C'est plus que n'avaient apporté leurs anciens partis.

L'Action civique est une extension, d'Action Sainte-Foy et non des autres

formations (Réveil, Progrès civique ou Parti civique). M<sup>me</sup> Boucher y avait un surplus de 2682 \$.

Le Renouveau est la fusion du Rassemblement populaire de Québec, de l'Union municipale de Beauport (UMB) et de Vision Val-Bélair (VVB). Le RP y a apporté une dot de 22 815,33 \$, l'UMB de 3540 \$ et VVB de 2807,65 \$.

### LES MAINS LIBRES

Même si elle a perdu ses élections, M<sup>me</sup> Boucher se dit satisfaite d'avoir laissé des finances en bon état. Elle n'aurait surtout pas voulu se retrouver dans la même situation que les deux formations politiques montréalaises qui ont des dettes au lieu de surplus. «Des dettes, ce n'est pas drôle. C'est important d'avoir les mains libres», ajoute-t-elle.

«Nous avons eu aussi beaucoup de donateurs à 140 \$. Après impôt, cela représente un coût réel de 35 \$. Le crédit d'impôt maximal est de 105 \$», explique M<sup>me</sup> Boucher.

Quant au représentant officiel du Renouveau, Claude Archambeault, il observe à quel point le membership est important. «Nous avons près de 5000 membres. Beaucoup de petits donateurs», observe-t-il. R.F.

## Un DEC-BAC en informatique



La faculté des sciences et de génie de l'Université Laval a signé, hier, une entente avec six cégeps afin d'offrir un DEC-BAC en informatique. Les étudiants qui fréquentent les cégeps de Sainte-Foy, Limoilou, Garneau, de Lévis-Lauzon, de l'Amiante et de Rivière-du-Loup pourront ainsi compléter en cinq ans au lieu de six leur DEC et leur baccalauréat en informatique. Selon Pierre Moreau, doyen de la faculté des sciences et génie, c'est la première fois qu'un tel programme de DEC-BAC est signé avec un si grand nombre de cégeps. Sur la photo, on voit, assis, le directeur de la direction générale des programmes de 1<sup>er</sup> cycle à l'Université, M. Gilles Kirouac, et M. Moreau (à droite) avec, derrière, les directeurs des études des six cégeps signataires. M. L.

## MENACES DE MORT DE JEFF FILION À LA RADIO

# La FPJQ se plaindra au CRTC

PIERRE ASSELIN  
PAsselin@lesoleil.com

■ La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a l'intention de se plaindre auprès du CRTC et des propriétaires de la station CHOI au sujet des propos tenus en ondes lundi par l'animateur Jeff Filion.

Le *morningman* avait exprimé durant son émission son envie de «rentrer dans les journaux pis d'aller tirer quelqu'un» pour critiquer le travail de certains chroniqueurs des quotidiens de Québec et de Montréal.

«Ce n'est pas dans nos habitudes de porter des plaintes, de jouer au justicier, mais là, ça vise directement des journalistes, déclarait la présidente de la Fédération, Anne-Marie Dussault. Cette déclaration-là survient juste après le massacre en Allemagne. On ne peut pas penser qu'une

personne intelligente, sensée et responsable puisse tenir des propos aussi dangereux sur les ondes publiques. Ça contribue à la dépréciation générale, dans l'opinion publique, des médias.»

L'animateur s'est excusé tôt mardi matin, mais selon M<sup>me</sup> Dussault, il ne faudrait pas que ce geste lui laisse croire qu'il peut récidiver impunément.

La FPJQ écrira une lettre au CRTC pour lui demander de tenir compte des promesses non tenues par la station, dont le renouvellement de la licence est toujours à l'étude.

La présidente entend aussi écrire aux propriétaires de CHOI pour que ceux-ci prennent les moyens de s'assurer que de tels incidents ne se reproduisent pas. «Il faut qu'ils aient une conscience élevée du service public que constitue une radio.»



Anne-Marie Dussault

## L'école St-Claude aura son gymnase

Le MEQ y investit un demi-million \$

MICHÈLE LA FERRIÈRE  
MLaferriere@lesoleil.com

Le ministère de l'Éducation investit près d'un demi-million de dollars pour la construction d'un gymnase à l'école primaire Saint-Claude, à Québec. Les travaux débuteront en juillet pour se terminer en décembre.

Le ministre de l'Éducation Sylvain Simard a fait cette annonce mardi, en présence du député de La Peltre, Michel Côté. L'école Saint-Claude est située dans le quartier Neufchâtel Ouest, à Québec, sur le territoire de la commission scolaire de la Capitale. Elle accueille 315 élèves, de la maternelle à la sixième année.

André Boucher, secrétaire général de la CS, a mentionné que le dossier de ce gymnase était sur le bureau du ministre de l'Éducation depuis plusieurs années. L'école Saint-Claude a finalement démontré qu'elle avait grand besoin de cette nouvelle construction, qui servira non seulement aux cours d'éducation physique, mais également à des activités parascolaires, sociales et récréatives. Les citoyens de Québec pourront y avoir accès.

«Les élèves de l'école Saint-Claude avaient à leur disposition une salle polyvalente qui ne rencontrait pas les critères établis par le MEQ pour l'enseignement de ce programme», a commenté le député Michel Côté.

Le coût total du projet est de 825 000 \$. La Ville de Québec investit 170 000 \$ et la CS, 121 000 \$.

## AUTOROUTE 73 ET ROUTE 201 Dans le Maine comme en Beauce, on travaille pour améliorer le lien Québec-Boston

LUCE DALLAIRE  
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — Alors que les Américains consacrent 71 millions \$ à la réfection de la route 201 entre et Waterville, les Amis de l'autoroute 73 et leur président, M. Hervé Pomerleau, militent en faveur de l'amélioration du lien Québec-Boston.

Prenant la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Saint-Georges de Beauce, hier, le président du Forum francophone des affaires aux États-Unis, M. Severin Béliveau, soutient que le Maine est une porte d'entrée importante tant pour les entrepreneurs québécois dirigeant leurs exportations vers le nord-ouest des États-Unis que pour les touristes américains désireux de gagner Québec.

«Notre engagement pour l'amélioration de la 201 est sérieux, d'autant plus que la 201 conduit au début de la 95 qui, elle, traverse les États-Unis», a-t-il expliqué.

À l'automne, la délégation du Forum francophone a rencontré les Amis de l'autoroute 73.

De part et d'autre de la frontière, les deux organisations se sont entendues pour relever ce défi qui consiste à convaincre leurs autorités politiques respectives d'investir pour améliorer le lien Québec-Boston. Au chapitre de l'économie et du tourisme, les groupes conviennent qu'il s'agit là d'un excellent placement.

M. Béliveau, malgré les 71 millions \$ annoncés par l'État du Maine et M<sup>me</sup> Jane Lincoln, du ministère des Transports, se soucie du calendrier d'exécution des travaux.

«Nous devons faire en sorte d'accélérer le projet et nous assurer que les travaux ne soient pas reportés», a ajouté l'avocat de carrière. Convaincu du support que pourrait apporter le candidat John Baldacci à l'amélioration de la 201 s'il est élu au poste de

gouverneur du Maine, M. Béliveau souhaite revenir en Beauce d'ici un an avec de bonnes nouvelles.

### EN BEAUCE

Par ailleurs, l'homme d'affaires beauceron Hervé Pomerleau estime devoir miser sur l'axe Québec-Boston.

«De Saint-Georges à Armstrong, notre député fédéral et ministre, M. Claude Drouin, y travaille», a-t-il précisé.

Joint à Ottawa, ce dernier a indiqué qu'à même le programme d'infrastructures routières frontalières, à savoir 600 millions \$ votés depuis les événements du 11 septembre, il y avait peut-être possibilité, en accord avec le Québec, de voir à l'amélioration, à la sécurité et à l'élargissement de la route 173. Ce qu'il faut savoir, c'est que, pour sa part, l'autoroute 73, elle, est sous juridiction provinciale.

«Mais la priorité Québec-Boston nous commande, comme région, de faire l'unanimité. Il s'agit d'un projet collectif majeur», assure M. Pomerleau, déçu de la position adoptée par le président de la conférence des préfets et maire de Beauceville, M. H. Marcel Veilleux qui, en avril, a inscrit sa dissidence alors que les 10 autres préfets de Chaudière-Appalaches ont appuyé la proposition.

Parallèlement à cette démarche, en ce qui concerne le prolongement de l'autoroute 73 plus précisément, rappelons que Québec a accepté de verser plus de 40 millions \$ pour la réalisation du tronçon entre Saint-Joseph et Beauceville.

## Perquisition dans une entreprise de Vanier

Un actionnaire de Berth-Tech aurait floué une caisse populaire et de nombreux investisseurs

ÉLISABETH FLEURY  
EFleury@lesoleil.com

La Sûreté du Québec soupçonne un actionnaire de l'entreprise vaniéroise Berth-Tech d'être à la tête d'un vaste réseau de fraude. En plus d'avoir floué une caisse populaire de Québec de 147 000 \$, le jeune « homme d'affaires » de 27 ans aurait trompé plusieurs investisseurs de la province en les invi-



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET  
Plusieurs ordinateurs ont été saisis lors de la visite de la SQ aux bureaux de l'entreprise de Vanier.

tant à placer d'importantes sommes d'argent dans un casino virtuel.

La SQ aurait mis au jour les activités frauduleuses de l'individu au terme d'une enquête ouverte il y a « plus de six mois ». « On a découvert le pot-aux-roses à partir de la plainte déposée par la direction de l'institution financière, où le fraudeur avait un compte au nom de Berth-Tech. La caisse aurait perdu de l'argent à travers le roulement de ce compte », a expliqué le porte-parole de la SQ, Richard Gagné, sans préciser la façon dont la caisse populaire aurait été flouée.

Outre l'institution financière, le jeune « homme d'affaires » aurait fraudé plusieurs investisseurs provenant des quatre coins de la province. Ces derniers auraient principalement été recrutés par l'intermédiaire de publicités.

« Ils se sont fait soutirer des sommes d'argent variant entre 40 000 \$ et 50 000 \$, a précisé M. Gagné. L'un d'eux aurait même été floué de 500 000 \$. Ils croyaient que leur argent servait au développement d'un casino situé aux îles Caïman. Mais en réalité, ce casino n'a jamais vu le jour. Et les investisseurs ne reverront jamais leur argent. »

Le porte-parole de la SQ ne pouvait préciser hier le nombre exact de personnes qui se seraient fait avoir par l'individu. « On n'a reçu aucune plainte parce que les gens ne savent pas encore qu'ils ont été floués. Ils vont l'apprendre par le biais des médias... »

Selon M. Gagné, le réseau fonctionnait depuis au moins deux ans. « Quand un des investisseurs chialait parce que son argent ne fructifiait pas assez vite, le fraudeur lui faisait un chèque avec l'argent des autres investisseurs pour l'aider à patienter. »

### REVENTE D'ÉQUIPEMENT

Les enquêteurs de la SQ ont interrogé hier les deux actionnaires de la compagnie vaniéroise, qui se spécialise dans la revente d'équipement électronique. L'homme de 27 ans, un résident de Saint-Émile, est bien connu des policiers. Véritable Arsène Lupin de la fraude, l'individu s'est notamment déjà fait passer pour un agent de la GRC pour flouer ses victimes.

Quant à l'autre administrateur, un homme de 30 ans de L'Ancienne-Lorette, il ne possède aucun antécédent judiciaire. « On ne parle pas encore d'arrestations », a tenu à préciser M. Gagné, ajoutant que les enquêteurs avaient encore plusieurs autres personnes à rencontrer relativement à cette affaire.

La SQ a effectué pas moins de six perquisitions, hier. Outre la compagnie de Vanier, un entrepôt de Québec de même que des résidences du Lac-Saint-Joseph, de Sainte-Foy, de Saint-Émile et de L'Ancienne-Lorette ont été visités par les policiers. Ordinateurs, documents, armes, cocaïne et 120 000 \$ en argent ont été saisis.

## CONFORT LÉGENDAIRE

### Événement ROCKPORT®



• Un représentant Rockport sera sur place le samedi 4 mai 2002 afin de vous faire connaître les avantages de ces chaussures uniques:

- 9h00 à 12h00  
Place des Quatre-Bourgeois  
- 13h00 à 17h00  
Carrefour Charlesbourg

### ROCKPORT®

• A l'achat d'une paire de chaussures Rockport, obtenez gratuitement un magnifique sac de sport. Quantités limitées. Valable du 2 au 5 mai 2002 inclusivement ou jusqu'à épuisement.

Chaussures  
**G. Parent inc.**

-Mail Centre-Ville: 522-8975  
-Carrefour Charlesbourg: 623-4219  
-Place des Quatre-Bourgeois (Sainte-Foy): 659-3216  
-Galeries de la Canadienne: 660-8994

## Langlois bientôt de retour

ROBERT FLEURY

RFleury@lesoleil.com

Le chef de l'opposition à la Ville de Québec, Jacques Langlois, sera bientôt de retour en fonction et il devrait être consacré officiellement chef de l'Action civique lors d'un congrès au début juin.

« Nous sommes encore en discussion avec lui sur la date exacte de son retour définitif, mais c'est pour bientôt », confirme le directeur des communications de l'Action civique, Éric Mercier.



Jacques Langlois a été victime de malaises cardiaques à la fin décembre.

Victime de malaises cardiaques à la fin de décembre, l'ancien maire de Beauport dirigeait l'Action civique depuis la défaite d'Andrée Boucher tout en étant chef de l'opposition et président de l'arrondissement Beauport. En janvier, il a subi avec succès des pontages coronariens à l'hôpital Laval, s'absentant de ce fait de la scène municipale pendant plus de quatre mois. C'est l'ancien maire de Beauport, Ralph Mercier, qui assumait la fonction de chef de l'opposition par intérim jusqu'ici.

Or, son rétablissement serait à ce point complet que M. Langlois participera à une marche pour les jeunes au cours des prochains jours... une façon d'appuyer une activité philanthropique tout en montrant qu'il est en meilleure forme qu'avant!

### Il n'aurait nullement l'intention de renoncer à ses activités de chef de l'opposition et de président d'arrondissement

Le retour de Jacques Langlois devancera de quelques jours la démission de l'actuelle chef de l'Action civique, Andrée Boucher, prévue pour le 15 mai. Il n'aurait nullement l'intention de renoncer à ses activités de chef de l'opposition et de président d'arrondissement.

« J'ai demandé une modification au nom du parti pour supprimer l'expression Équipe Andrée Boucher. Et je remettrai ma lettre de démission le 15 mai », confirme M<sup>me</sup> Boucher.

### METTRE DE L'ORDRE

La candidate à la mairie aux élections de novembre voulait mettre de l'ordre dans les finances du parti avant de partir, ce qui est chose faite. Elle laisse d'ailleurs un actif net de 54 696 \$ dans les coffres de l'Action civique.

« Après ma démission, le parti a 30 jours pour se désigner un chef », rappelle l'ancienne mairesse de Sainte-Foy, qui poursuit une carrière d'animatrice, le midi, à FM-93.

# GRANDE VENTE D'OUVERTURE

elran

GALERIE DE MATELAS

SIMMONS

La seule et unique à Québec

KitchenAid

Inglis



100\$

Matelas Simmons  
Beauty Sleep Kingsbury hi-Loft  
fabriqué au Québec

36 mois sans intérêts  
ou Meubles Croteau  
paye les 2 taxes  
pour vous!

Mobilier de salon  
de cuir combo Elran  
comprenant un sofa 3 places  
et un fauteuil berçant inclinable  
(Causeuse 2 places également disponible)

36 mois sans intérêts  
ou Meubles Croteau paye  
les 2 taxes pour vous!

Maintenant coin Charest et Saint-Sacrement  
derrière Boîteau lumineux  
1275, boul. Charest Ouest, Québec  
(418) 780-1328

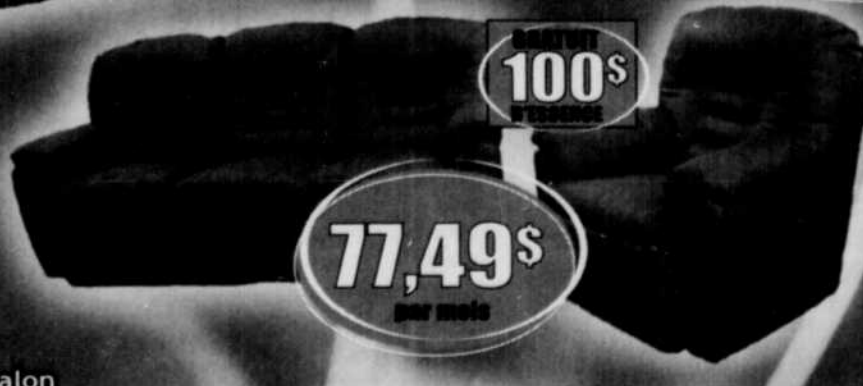


100\$

69,99\$

Ensemble  
d'électroménages  
4 pièces Inglis

36 mois sans  
intérêts ou  
Meubles Croteau  
paye la TPS  
pour vous!



100\$

77,49\$

MEUBLES  
**CROTEAU**

Livraison partout au Québec

promotion également en vigueur à Charlesbourg  
8929, boul. Henri-Bourassa  
(418) 628-5610

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Thérapie française

Le vote du 5 mai en France a pris la forme d'un plébiscite. Jacques Chirac est déjà réélu président, mais des centaines de milliers de Français ressentent pourtant le besoin d'occuper la rue depuis le 21 avril pour crier leur rejet de Jean-Marie Le Pen et des mesures d'extrême droite préconisées par le Front national. Le point culminant a été atteint hier. Les manifestations de rue sont devenues une sorte d'exorcisme sur le plan de la politique interne, sur le plan aussi de l'image que les Français voudraient que leur miroir continue de leur retourner d'eux et une façon de crier au monde entier qu'ils ne sont pas ce que la deuxième place arrachée par Le Pen pourrait vouloir dire. Ils poursuivent en somme une thérapie collective.

Une mobilisation de l'envergure de laquelle nous avons assisté ces deux dernières semaines n'était absolument pas nécessaire pour barrer la route à Jean-Marie Le Pen en prévision du second tour de scrutin dimanche. Elle peut même avoir des effets pervers. Elle animera les partisans de Le Pen, traités ces derniers jours comme les brebis galeuses de la République, un objet de honte, des demeurés. Elle motivera sûrement un certain nombre de citoyens qui se sont abstenus le 21 avril, mais qui partageaient la psychose sur la hausse du taux de criminalité en France, d'aller voter Le Pen dimanche. Les manifestations monstres, avec leurs débordements inévitables et l'agressivité des dénonciations, sont de nature à faire peur à une couche d'électeurs.



J.-Jacques Samson

J.Samson@lesoleil.com

La réaction excessive de toutes les forces qui se veulent progressistes peut surtout avoir pour conséquence de noyer des motivations fort légitimes de millions de Français qui se sont tournés vers Le Pen au premier tour de scrutin. La sécurité des personnes, bien sûr, mais aussi l'abdication d'importants pouvoirs au profit des institutions européennes, la fiscalité trop élevée, le poids de l'appareil bureaucratique et la surréglementation sont autant de thèmes, parmi plusieurs autres, qui ont été escamotés durant la campagne en vue des présidentielles. Les deux poids lourds, Jacques Chirac et Lionel Jospin, n'ont pas su joindre une large tranche de l'électorat; l'extrême droite et l'extrême gauche, pour des raisons différentes, ont canalisé les votes de citoyens désabusés.

Chirac réélu se souviendra-t-il de ces frustrations qui ont coûté la seconde place à son rival plus politiquement correct, Jospin?

À compter de lundi, toutes l'énergie sera dirigée vers les élections législatives de juin. Le Parti socialiste a été décapité le 21 avril avec la démission de Jospin et il ne semble pas avoir repris ses sens. Mal préparé en prévision des présidentielles, le PS en a payé le prix. Il appartient maintenant à ce pivot de la gauche française de se rallier derrière un leader fort, d'ajuster son discours et sa stratégie, ce qui n'a pas encore été fait. Manifester dans la rue peut être un exutoire; se manifester dans les boîtes de scrutin est beaucoup plus utile à l'avancement de ses idées.

## Des Blancs hargneux

Avant de menacer de bloquer des routes, l'Association du droit des Blancs et son porte-parole, André Forbes, auraient intérêt à mieux se renseigner. Le discours de ce regroupement, qui dénonce les négociations entre les Innus et le gouvernement, frôle le racisme et ne devrait pas être pris au sérieux par les citoyens de la Côte-Nord.

M. Forbes affirmait hier dans nos pages que les gouvernements reconnaissaient aux autochtones des droits supérieurs à ceux des Blancs. «C'est de la politique haineuse qui amène des tensions sociales et qui se termine comme en Israël», lançait-il. Il faut vraiment ne rien comprendre au droit des autochtones pour élaborer des théories aussi rocambolesques. En discorant de la sorte, M. Forbes fait lui-même de la politique haineuse et attise lui-même les tensions sociales, dans une région qui a beaucoup plus besoin d'une information juste que des envolées colorées d'un leader démagogique.



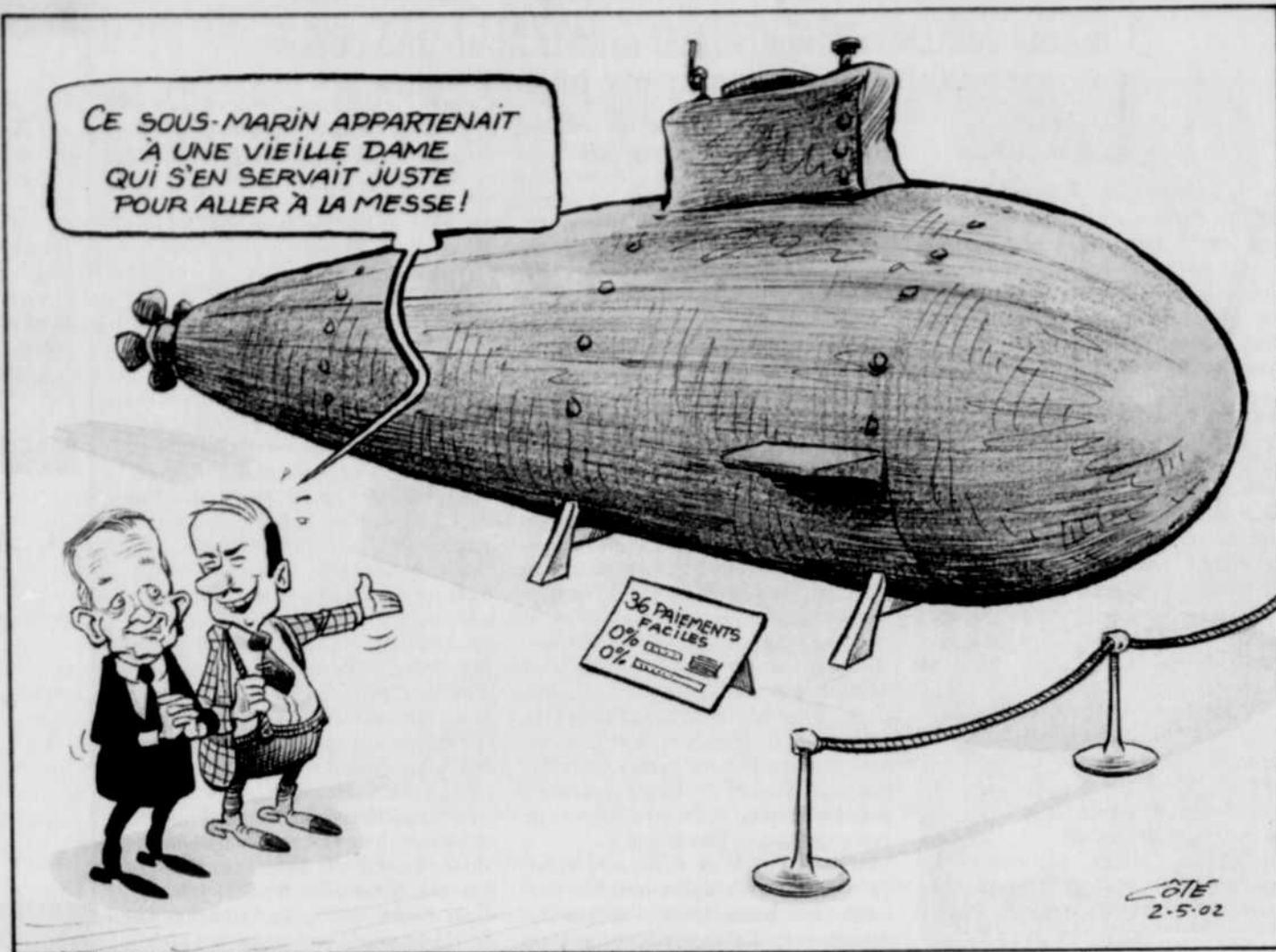
Julie Lemieux

J.Lemieux@lesoleil.com

Les autochtones ont des droits ancestraux maintenant reconnus par les tribunaux, que cela plaise ou non à l'Association du droit des Blancs. Les gouvernements ne peuvent plus se défilier et l'entente négociée avec les Innus n'est que la suite logique des choses. Au lieu de crier au loup, il faudrait plutôt se réjouir de l'ouverture de nos gouvernements, qui privilégient depuis peu la négociation à de longues sagas judiciaires qui coûtent souvent beaucoup plus cher aux contribuables.

Par contre, les citoyens de la Côte-Nord ont raison de se poser des questions et de réclamer plus d'informations. Le dossier est complexe, mais les gouvernements ont le devoir de le vulgariser afin de rassurer les populations touchées. Le ministre des Affaires autochtones, Rémy Trudel, promet une campagne d'information dans cette région à la fin du mois. Espérons qu'il s'agira d'un exercice sérieux qui permettra aux citoyens d'obtenir des réponses à toutes leurs interrogations.

M. Forbes et son groupe devraient d'ailleurs profiter de l'occasion pour tenter de comprendre davantage les enjeux de cette entente et des autres négociations qui ont cours entre les Innus et les gouvernements. Leurs commentaires pourraient ainsi gagner en sagesse et en pertinence, dans la mesure où leur opinion n'est pas déjà coulée dans le béton.



## CARREFOUR DES LECTEURS

### Ces nouveaux venus

«Que les immigrants se conforment aux us et coutumes de leur pays d'accueil!» Avec une telle affirmation sur les relations entre nous et ces nouveaux venus, nous en serions restés aux sociétés primitives autochtones (encore que ces sociétés aient été reconnues comme nations constituées, par l'occupant français, lors des négociations de la Grande Paix dont nous venons de célébrer l'anniversaire), car sur une période relativement courte, du point de vue de l'histoire de l'humanité, tout le monde a plus ou moins immigré au Québec et au Canada.

Cette ignorance ou cette négligence de l'histoire du Nouveau Monde amène un genre d'intolérance subtile qui s'éloigne de la valeur que nous donnons aux débats démocratiques pour permettre de faire évoluer les droits au rythme d'avancement de nos sociétés.

De plus, c'est justement en se «conformant aux us et coutumes de leurs pays d'accueil», dont font partie les chartes, que les immigrants font appel aux lois, et non aux rapports de force violents, pour mieux influencer nos sociétés et les mettre à l'abri de l'intolérance et du racisme. C'est en ce sens qu'ils apportent, avec leur mode de vie, des éléments d'enrichissement de ces sociétés, que nous revendiquons nôtres, mais qui ne sauraient plus l'être sans tenir compte de leurs nouveaux membres.

Guy Roy  
Lévis

### La Banque mondiale s'humaniserait-elle?

Quelle bonne nouvelle! À Washington, le dimanche 21 avril, une entente a été conclue entre la Banque mondiale et OXFAM international pour assurer à tous les enfants du monde l'accès à une éducation primaire d'ici 2015. M. James Wolfensohn, président de la BM, demande l'aide des pays industrialisés pour réaliser ce noble objectif. Les coûts sont évalués entre 2,5 et 5 milliards de dollars par an. C'est vraiment une clé de l'élimination de la misère dans le monde et d'une réelle sécurité planétaire.

J'espère que M. Paul Martin, qui assistait à cette annonce faite à Washington, s'en souviendra lorsqu'il cherchera les 500 millions de dollars promis à l'Afrique. Arrêtons de tergiverser, le temps est venu d'agir.

André Désilets  
Montréal

### Pourquoi pas Radio Galilée?

Comme beaucoup d'autres auditeurs de Radio-Canada, je m'ennuie des bulletins de nouvelles internationales de qualité. Alors, je propose à vos lecteurs l'écoute de Radio Galilée à Québec au 90.9 et en Beauce au 102.5. Ils sont réalisés par des journalistes professionnels en provenance de Radio Vatican. Du lundi au vendredi à 12h03, à 15h, à 17h30 et à 22h30. Le samedi à 12h03, à 15h, à 18h03 et à 22h30. Le dimanche à 15h, à 18h03 et à 22h30. Vous écouterez des nouvelles de qualité avec une approche européenne.

Guy Bergeron

### Bienvenue au Péquistan!

C'est un peu comme si on m'annonçait que le pays venait d'être emporté par un puissant raz-de-marée au cours de la nuit, et

qu'il ne restait plus que vase et détritrus!

Le journal LE SOLEIL, à sa une du samedi 27 avril, nous apprend que le traité avec les Innus a été paraphé par Québec (ou plutôt par le gérant du gouvernement du Québec, Louis Bernard, la main blanche dans le carquois autochtone). Et du même souffle, *Le Quotidien* enchaîne avec une autre nouvelle, faisant que les Montagnais de Mashteuiatsh sont en train de conclure une entente de partenariat avec Alcan pour l'utilisation des cours d'eau à des fins hydroélectriques; après avoir signé des ententes tout aussi lucratives avec Hydro-Québec, les forestières et les diamantifères qui s'activent présentement à varloper les cimes des monts Otish, leur soi-disant terre sacrée, à la recherche de quelques vulgaires cailloux!

À peu de chose près, en termes de reconnaissance et de considération collective, c'est ce qu'il aurait fallu aux 278 000 «personnes ressources» (sic) décriées par Québec pour fabriquer pays et faire renaitre l'espoir en cette contrée.

Pendant qu'à Alma le premier ministre Landry, flanqué des ministres Trudel et Boisclerc, joue du violon et vaticine sur l'avenir des régions pour tenter de masquer son incompétence à gouverner; pendant que dans les bureaux feutrés du consul de France à Québec, capitale du pays de Péquistan, l'ex-ministre péquistanaise Jeanne Blackburn reçoit la Légion d'honneur pour ses efforts couronnés de succès dans son projet de vidange des bibliothèques publiques; pendant que nos députés de goguette (Stéphane Bédard, André Harvey et consorts) distribuent, à hue et à dia, des chèques de 50\$, de 100\$ et de 1000\$ aux organismes communautaires pour montrer qu'ils soutiennent le développement chez nous (!), un journal de Québec annonce, comme s'il eut été de la combinaison gagnante de la loterie d'État, que 2000 habitants du Saguenay-Lac-Saint-Jean plus autochtones que d'autres (moins de 1% de notre population régionale) récupèrent la caisse et s'emparent du pays, le nôtre, sans que nous n'y puissions rien, sans même avoir été informés ni consultés par nos propres chefs.

Nous voilà donc officiellement passés, sans soubresaut aucun de la part de nos élus de tous niveaux et par la plus grande malversation qui soit de la part de nos gouvernements, du statut de colonisés à part entière à celui de réfugiés en terre indienne, de peuple itinérant, clochardisé *ad perpetuum*, condamné au salut public et à la mendicité.

Pour les petits entrepreneurs forestiers qui n'avaient peur de la chose que pour leurs chemins de garettes (débusqueuses) et qui sont loin de fantasmer sur les formes de sens commun, pour ces propriétaires de chalets qui se sont montrés angoissés à l'idée d'être ou de ne pas être dans la ligne du pays innu au lieu de s'inquiéter du pays, eh bien rassurez-vous, vous y êtes, absolument, entièrement, et pour longtemps...

Encore une fois, la carte politique du Québec est à redessiner: après avoir perdu le Labrador aux mains des Terre-Neuviens et abandonné toute prétention sur les enclaves mohawks laurentiennes, il lui faudra maintenant soustraire les territoires des Cris de la Baie James, des Innus du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des Papinachois de la Côte-Nord qui prennent le large grâce à la trahison, à l'insignifiance et à la lâcheté de nos représentants politiques. Et les municipalités blanches deviennent, par voie de conséquence, des réserves blanches en territoire indien, inféodées envers le Nitassinan mamuitun.

Autrement dit, le Québec, passé maître dans les marchés de dupes, sans aide aucune des Anglais, mais sans aucun doute à la grande joie des disciples de Durham qui

logent au sommet des grandes tours à Ottawa et à Toronto, vient de se couper lui-même du pays qu'il disait vouloir construire, et passe, pour l'essentiel, sous protectorat fédéral perpétuel puisque les Indiens lui sont assujettis au premier titre en vertu de la Constitution du pays.

Tant de palabres futiles sur la nation et trois référendums sur le pays, pour en arriver là? Si quelqu'un de malveillant voulait la fin de la nation québécoise et la perte du Québec, il n'aurait pu espérer mieux ni faire dans le plus efficace.

Russel Bouchard  
Réserve blanche de Saguenay  
Mamuitun

### Qui coûte cher à l'État?

Les gens âgés sont vus comme un des plus gros maux de la société: des abus de médicaments, des maisons spécialisées (surveillées les yeux presque fermés) et de gros soins de santé. Ce que l'on ne dit pas, c'est que ceux qui ont amassé un petit capital, à la suite de la vente de leur propriété ou de toute autre raison, payent près de 50% des médicaments, leur logement au prorata de leurs moyens et naturellement leurs impôts (si la plupart d'entre nous avions eu de meilleures conditions de travail, nous serions peut-être moins dépendants des soins de santé).

En ce qui concerne les criminels, presque personne ne dit que ça coûte cher. Pourtant, la plupart d'entre eux ne payent à peu près pas d'impôt, ni pour le logement, les médicaments, les soins de santé, la nourriture, le gymnase. Tout cela est aux frais de la société et ils ne sont pas logés dans des taudis; regardez les appartements de «Mom» Boucher. On s'imagine le reste et, pour finir avec eux, il faut payer les juges, les avocats, les policiers, la construction de prisons et la restauration, car ce n'est jamais assez beau pour eux. Alors si l'on compare un criminel avec un aîné, nous n'avons pas besoin de nous creuser les méninges bien longtemps pour avoir la réponse.

N. Tremblay  
Beauport

### Conservateur irréaliste

Il est fascinant de voir à quelle vitesse les gens sautent aux conclusions extrêmes et crient au loup lorsqu'il est question de la droite en politique. Loin de moi l'idée de sanctionner ce genre d'idéologie ou d'approuver M. Le Pen. Cependant, taxer cet homme de nazi, c'est pousser la chose un peu loin. Son programme n'a rien à voir avec l'idéologie fasciste et, si ce n'est du racisme, a très peu en commun avec le nazisme. Et à ce propos, il est pertinent de rappeler que le nazisme n'est ni l'inventeur du racisme, ni le seul à en faire la promotion. En fait, Jean-Marie Le Pen ressemble davantage à Pétain qu'à Hitler: travail, famille et patrie plutôt que *Lebensraum* et «homme nouveau» (aryen). La politique de Le Pen n'a rien de révolutionnaire et de nouveau; il n'est qu'un conservateur irréaliste; comme avec le vieux maréchal, c'est de la politique sénile.

Dominic Simard  
Étudiant en histoire  
Université Laval

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:  
 Carrefour des lecteurs  
 Journal LE SOLEIL  
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547  
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6  
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.  
 Adresse électronique: opishon@lesoleil.com

# OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

## Les menues dépenses d'Ottawa

**V**ous avez payé vos impôts. Vous avez vérifié dans votre compte d'épargne si vous aviez les 469,23\$ que le fisc vous réclame encore. Vous avez annoncé aux enfants que la petite excursion à la mer que vous projetiez pour la fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste serait annulée. Vous avez reporté l'achat du nouveau disque compact de Céline. Bref, vous êtes découragé. Lisez ceci...

On attend encore les résultats financiers du gouvernement du Canada que «la bataille pour les surplus» est lancée. Car il y aura des surplus: de sept, huit, neuf milliards de dollars. Peut-être plus encore. Mais qu'est-ce qu'un milliard?

Il suffit de se rendre à Ottawa pour comprendre que le gouvernement fédéral nage dans les surplus. On construit partout. On refait des parcs deux ans après qu'ils ont été aménagés. La colline parlementaire est un vaste chantier. On veut même construire un nouvel édifice, rien que pour les commissions parlementaires: plus de 100 millions\$.

Les États-Unis avaient une belle ambassade, juste en face du parlement. L'édifice libéré, Sheila Copps a mis la main dessus pour le transformer en galerie de portraits de «Canadiens ordinaires». Cela devait coûter 14 mil-

lions\$. Les travaux n'ont pas encore commencé que le devis dépasse déjà les 20 millions. Mais qu'est-ce qu'un million?

Parlons donc de dollars et de cents, de ces dollars et de ces sous que vous avez péniblement rassemblés pour payer vos impôts. C'est ça des surplus: l'argent qu'on dépense pour satisfaire des besoins non essentiels. Juste parce qu'on a l'argent. Du gaspillage, tel que le comptabilise patiemment un extraordinaire député de l'Alliance canadienne, John Williams...

Vous avez déjà entendu parler de ces 121 159\$ que le gouvernement a dépensés pour acheter des balles de golf l'an dernier. Et des 15 886\$ de tees. Il paraît que les ministères et les sociétés d'État aiment organiser des tournois de golf pour leurs «clients». Mais les golfeurs fédéraux ne risquent pas de se mouiller: on a aussi acheté pour 54 852\$ de parapluies. Avez-vous déjà vu un fonctionnaire de Revenu Canada raccompagner un contribuable jusqu'à l'arrêt d'autobus avec son parapluie? Le gouvernement du Canada dépense ainsi plus d'argent en parapluies qu'en fours à micro-ondes — 43 981\$ tout de même!

Vous croiriez que le ministère des Finances est le plus soucieux de surveiller l'utilisation de vos impôts. Paul Martin ne passe-t-il pas son temps à ré-  
péter à Pauline Marois et à ses collè-



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

gues des autres provinces que les cofres fédéraux sont à sec et qu'il n'a plus un sou pour investir dans la santé? Mais ses fonctionnaires ont acheté pour 30 954\$ de téléviseurs... Hors taxes, cela en fait des téléviseurs! Remarquez que, pour ne pas être en reste, le rival de Martin dans la course à la direction du Parti libéral, Allan Rock, a autorisé l'achat de 90 686\$ de téléviseurs. Dans l'ensemble du gouvernement fédéral, on a ainsi dépensé 310 813\$ pour des téléviseurs l'an dernier...

Ah! J'allais oublier les 1071\$ de portemanteaux. Et les 1744\$ de flacons de... parfum! Eh oui, du parfum! Sans doute pour couvrir l'odeur des «affaires» qui sentent mauvais...

On aura du mal à vous faire comprendre qu'un gouvernement tellement serré dans ses finances ait besoin d'ache-

ter du parfum. Mais que penser des 12 505\$ en frais de taxi dépensés par la petite Commission canadienne des droits de la personne? Et ce n'est rien en comparaison des 36 223\$ versés par l'encore plus petit Tribunal des droits de la personne à Prosebusters Communications pour la rédaction de son rapport annuel au Parlement — 700 dollars la page!

Vous avez tous bien ri de la «toilette silencieuse» de notre vice-première ministre. Cela vous intéresse peut-être de savoir que la présidente de la Commission canadienne des droits de la personne, Michèle Falardeau-Ramsay, a dépensé 44 517\$ pour rénover son bureau et sa douche. Meubles et... téléviseur non compris!

La prochaine fois que vous prenez le train, pensez aussi que vous contribuez au Parti libéral du Canada. John Williams, à qui rien n'échappe, a en effet découvert que Via Rail a versé 1000 dollars au PLC en l'an 2000, une pratique pourtant interdite aux sociétés d'État.

Mais le plus drôle, c'est peut-être la dernière lubie du ministère des Travaux publics. Vous vous rappelez qu'à Québec, au début des années 70, le même ministère provincial a bien fait rire de lui en construisant un... pigeonnier, au beau milieu de la colline parlementaire, pour attirer les pigeons. Cela n'a

pas marché évidemment, le colombin granivore préférant les rebords de fenêtres aux perchoirs du gouvernement.

À Ottawa, on a trouvé mieux. On vient d'engager quatre étudiants pour pourchasser, avec une perche jaune de plus de quatre mètres, les indésirables ramiers qui se posent sur les statues et se soulagent sur la tête de la reine et des anciens premiers ministres. Coût de l'expérience: 25 800\$ pour la saison. Mais on assure que les perchistes ne feront aucun mal aux pigeons. Sur la même colline parlementaire, une âme charitable nourrit, matin et soir, les deux douzaines de chats sauvages qui errent autour du parlement. Personne n'a pensé que c'était peut-être les boulettes destinées aux chats qui attireraient les pigeons...

Cela fait 669 551\$, sans compter les 20 millions\$ pour la galerie de portraits de Canadiens ordinaires. Si cette somme de 669 551\$ ne vous choque pas, envoyez votre photo à Sheila Copps...

OUPS!

Sans doute trop empressé de célébrer le départ du sous-ministre George Anderson des Relations intergouvernementales, j'en ai oublié que c'est Claire Morris qui va le remplacer aux côtés de Stéphane Dion plutôt que d'aller, comme je l'ai malencontreusement écrit hier, à Patrimoine Canada... *Mea culpa!*

## Sylvain Lelièvre, poète d'aujourd'hui

Jean Royer

Président de l'Académie des lettres du Québec

Sylvain Lelièvre n'est plus. Déjà. Nous avons perdu un poète qui partageait les mots de tous. Un homme jeune, intègre et généreux, qui mettait la vie en musique. En guise d'hommage à cet ami trop tôt disparu et si brutalement, je ne peux aujourd'hui que faire le tour au présent de son jardin, dont les racines secrètes, les fleurs et les arbres continueront de porter la lumière de ses chansons et de ses poèmes, ces hymnes à la vie.

Des *Amours anciennes* aux *Amants de Sarajevo*, Sylvain Lelièvre s'est fait depuis plus de 30 ans l'écrivain de notre monde, et ses chansons composent le blues contemporain de l'amour et de la révolte, de la colère et de la tendresse. Chez lui, le poétique est aussi politique et la vie collective concerne l'individu.

Sylvain Lelièvre, que Gilles Vigneault considère comme un fils spirituel, est l'ainé de Michel Rivard, de Plume Latraverse et de Richard Desjardins; il est aussi un descendant de Rutebeuf et de Ferré, de Félix et de Brassens, de Brel et de Jacques Blanchet. Il compte parmi ceux qui honorent le genre par la qualité de leur présence. Il est un écrivain de la chanson. Passionné de musique et de poésie, mais aussi d'humanité, il a exploré depuis plus de 30 ans les formes de la chanson jusqu'à traduire, de façon aussi juste que dissidente, l'histoire de notre temps. Voilà comment il réussit à nous émouvoir et à nous tenir debout avec lui devant le spectacle du monde.

Sylvain faisait de l'art comme on entre dans la vie: avec un goût de la perfection qu'il ne perdra jamais. Il avait un talent immense et il a choisi de le développer en chansons. Une à une, les mélodies de son rapport au monde, les paroles de ses rêves ont rejoint notre propre désir d'habiter la planète un peu mieux.

Au fil des ans et des refrains, la chanson d'inspiration littéraire de Sylvain Lelièvre est devenue littérature à part entière et tout à fait personnelle. Sa chanson a pris du mordant et des accents inédits. Elle s'est incarnée dans les mots de la douleur réelle et de la continuité de l'amour, de l'enfance à la mort. La tendresse a pris possession peu à peu de l'univers du poète. La vie de Sylvain Lelièvre s'est faite aussi dans des chansons qui explorent le sentiment de vivre dans toute son ampleur.

Le poète du quotidien a des préoccupations sociales. Au blues pour Eric succédera en écho *Place Tiananmen*. Les chansons sur des moments de bonheur ne feront pas oublier la responsabilité personnelle et la conscience sociale de l'homme. Devant la splendeur de la mer ou le merveilleux monde de l'enfance, le poète n'oubliera pas les douleurs des enfants du Brésil, du Sahel, de la Palestine ou de l'Afrique du Sud. De même, la solitude absolue de l'adolescence et les nécessités d'une conscience écologique, tout comme le respect des droits de l'homme et le sens de la liberté, font les chansons d'un Sylvain Lelièvre parfois même pamphlétaire ou tout au moins sans compromis avec les différents systèmes de propagation de la mort.

COMME DES LETTRES D'AMITIÉ

Certes, Sylvain Lelièvre ne vous cassera pas les oreilles de sa musique ni ne vous lancera de mots obscènes. Sa voix est celle d'un homme qui veut chanter et envelopper notre âme en douce, en profondeur. Ses chansons nous arrivent comme des lettres d'amitié qui racontent les violences du monde sans les mimer, qui expriment notre temps pour le sauver de la catastrophe, qui chantent pour ne plus déchanter.

Enfant de Limoilou, mais citoyen de la planète, Lelièvre regarde le Québec avec autant d'exigence qu'il peut en avoir pour lui-même. Des chansons comme *Drôle de pays* et *Tu vas voter* sont d'un poète engagé envers l'avenir de ses compatriotes. En cela, Sylvain Lelièvre est fidèle à ses aînés, Fé-



Les chansons de Sylvain Lelièvre nous arrivent comme des lettres d'amitié qui racontent les violences du monde sans les mimer, qui expriment notre temps pour le sauver de la catastrophe, qui chantent pour ne plus déchanter.

lix Leclerc et Gilles Vigneault. Mais encore, il pousse la réflexion jusqu'à sa présence de poète indépendant et libre des contraintes des commerçants. Des chansons comme *Le Chanteur indigène*, *Lettre de Toronto*, *Le Tricot*, *Je flâne en chemin* nous font entendre un artisan constamment préoccupé de son métier. «J'y mets tout le soin que je peux / Avant que le vent ne m'emporte», écrit-il. Gilles Vigneault, son premier éditeur, a bien pu dire, pour souligner les 30 ans de métier de son cadet, qu'il aurait «aimé signer les chansons de Sylvain Lelièvre», après avoir entendu *Pantalon gris et veston bleu*:

*Dans la maison y a mon piano  
- Mon premier baiser, mon dernier naufrage -  
Où sur l'ancien métier des mots  
Quelque chanson dort à l'ouvrage...*

À l'époque du clip et du fast food, ce langage va contre tous les autres langages. C'est celui du poète. Lui qui prend le temps de vivre et de rêver, le temps de sa conscience et de sa colère. Car le poète est un artisan du langage personnel. Il ne va pas se laisser engouffrer dans les modes. Il va se tenir dans la marge. Il va faire bande à part pour rester lui-même. Il va refuser de vendre son âme afin de garder sa voix.

Cette voix unique de Sylvain Lelièvre s'élève parmi celle des poètes, des musiciens et des artistes qui nous touchent de tout temps. Ainsi Lelièvre est devenu un classique de notre époque. D'ailleurs, son univers poétique ne se propose pas en exil. Au contraire. Il évoque les cultures avec un bonheur évident. Dans les textes de l'auteur de *Toi, l'ami*, on rencontre des artistes inoubliables; Félix, Mozart ou Coltrane, mais aussi Chaplin et Gershwin, Rimbaud, Miron et Pachelbel, les Rolling Stones, Elvis et, bien sûr, les Beatles habitent ses chansons. En somme, la culture s'impose comme un thème fondamental de l'univers de Sylvain Lelièvre. La culture comme la pensée du monde. La culture comme la mémoire du désir de vivre. La culture comme destin.

Sylvain Lelièvre a choisi d'être l'écrivain qui nous propose un monde enfin habitable. Et pour cela il a su, mieux que d'autres, que la poésie, encore aujourd'hui, peut se faire chanson sur un mode majeur.

ZLEA

## Assurer la survie de l'industrie agricole canadienne

François Dorion

Maître en droit LLM

Au moment où s'ouvre une nouvelle ronde de pourparlers à propos de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), il est important de comprendre le contexte de ces négociations pour orienter la politique du Canada et du Québec correctement.

Le premier élément à prendre en compte est l'économie américaine. Celle-ci subit, depuis les années 70, lors de l'apparition du phénomène de stagflation, des pressions énormes vers la décroissance à cause de la faiblesse de son marché agricole.

En effet, le développement économique américain de l'après-guerre a donné lieu à un accroissement significatif de la production agricole de ce pays sans que son marché intérieur s'accroisse d'autant; le résultat de ceci est que les prix agricoles ont tendance à décroître sans qu'augmentent les débouchés intérieurs pour la production industrielle et de services.

La résultante s'est fait voir lors de la période intense de stagflation qui a sévi durant les années 70, alors que la masse monétaire avait tendance à s'accroître en raison de l'augmentation dans la production de services sans que la production de biens suive cette augmentation ni que la demande en produits agricoles suffise à absorber l'augmentation de la masse monétaire.

LES PRIX AGRICOLES

Le problème a été temporairement résolu par un freinage de l'augmentation de la masse monétaire effectué par une augmentation des taux d'intérêts. Cependant, ce palliatif n'a en rien résolu le problème de la pression à la baisse sur les prix agricoles, et il a fallu l'accord de libre-échange canado-américain d'abord puis l'ALENA pour augmenter la part de la production américaine dans le marché agricole et du textile sans entamer sensiblement cette part dans le domaine industriel, où un développement fulgurant avait lieu à l'occasion de l'implantation des services informatiques personnalisés.

Le résultat fut un déséquilibre dans le marché des devises entre la monnaie américaine et les monnaies canadienne et mexicaine qui entraîna des pressions à la baisse sur ces deux dernières monnaies en raison de l'offre et de la demande résultant de l'augmentation de la part des exportations américaines dans les domaines agroalimentaires et textiles sur les marchés de ces pays.

La pression à la baisse sur les marchés intérieurs américains dans ces deux productions est encore flagrante en raison des progrès technologiques et de la relative stagnation de la population américaine.

Le problème causé aux Canadiens par ces accords de libre-échange est le suivant: la production agroalimentaire et textile des Américains est meilleur marché que celle du Canada en raison

de la situation climatique. En résulte le phénomène observé depuis la mise en place des accords de libre-échange d'un dépérissement de l'industrie agroalimentaire canadienne, de la valeur de la devise canadienne sur les marchés de change et d'une augmentation du coût de la dette publique contractée sur les marchés étrangers.

La perspective d'avenir qui s'ensuit est une baisse considérable du niveau de vie des Canadiens, un dépérissement accru de l'agroalimentaire et un effacement des marchés financiers nationaux lorsque viendra le temps de liquider la masse des REER en action.

Il ne suffit pas pour régler le problème de se débarrasser d'un gouvernement péquiste qui, malgré tout, est bénéfique dans la mesure où il impute la dette publique du Québec dans des monnaies européennes par rapport auxquelles le dollar canadien est moins instable que par rapport au dollar américain.

Il ne suffit pas non plus de faire valoir les avantages du libre-échange dans le marché du bois d'œuvre où le Canada a le bonheur d'être concurrentiel avec les Américains.

La solution passe par une vision plus globale de la mondialisation telle qu'elle a été élaborée dans le deuxième rapport du Club de Rome intitulé *Stratégie pour demain* et connu sous la dénomination *Rapport Mesarovic-Pestel* (du nom de ses auteurs). Cette vision de la mondialisation consiste à mettre les ressources agroalimentaires des pays les plus productifs dans ce domaine au service des pays sous-alimentés d'Asie que sont principalement l'Inde, la Chine et le Pakistan, pendant que s'effectue un rééquilibrage démographique mondial qui comporte un contrôle sévère de la population dans les pays densément peuplés et une augmentation en fonction des ressources de la population des pays les plus productifs.

Dans cette perspective, il est évident que l'industrie agricole américaine sortirait gagnante du fait d'une expansion de ses marchés, à la condition expresse que la population asiatique puisse fournir une contrepartie satisfaisante à la production agroalimentaire qui lui serait allouée.

Cette contrepartie peut être industrielle, mais peut aussi prendre une forme qui reste à inventer.

Une chose est certaine, le Canada ne peut bénéficier d'une coopération aussi étroite que possible avec les États-Unis et l'Asie dans la recherche de la forme que peut prendre cette contrepartie, puisque la survie de son industrie agroalimentaire dépend en fin de compte du rétablissement du marché américain dans ce domaine.

La mise en place de cette collaboration peut se faire dans le cadre d'une structure panaméricaine comme la ZLEA si les négociations pour la mise en place de celle-ci ne se limitent pas à la création d'un marché de décharge pour la production agroalimentaire et textile des États-Unis. \*

# La pisciculture d'Anse-Pleureuse ferme à l'automne

Une disparition aussi catastrophique pour le village que celle de Mines Gaspé, dit le maire

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ ANSE-PLEUREUSE — La Société de la faune et des parcs du Québec mettra cet automne la clef dans la porte de la pisciculture d'Anse-Pleureuse, en Gaspésie. L'établissement, ouvert il y a 30 ans, ne correspond pas aux normes environnementales actuelles.

C'est du moins ce qu'affirme le président du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), région du Bas-Saint-Laurent - Côte-Nord - Gaspésie et les Îles. « La nouvelle sera annoncée aux employés demain, mais elle a déjà été confirmée au syndicat, précise Ronald Coquelin. Nous tiendrons d'ailleurs une manifestation dès 10 h, pour sensibiliser la population aux impacts de cette fermeture. »

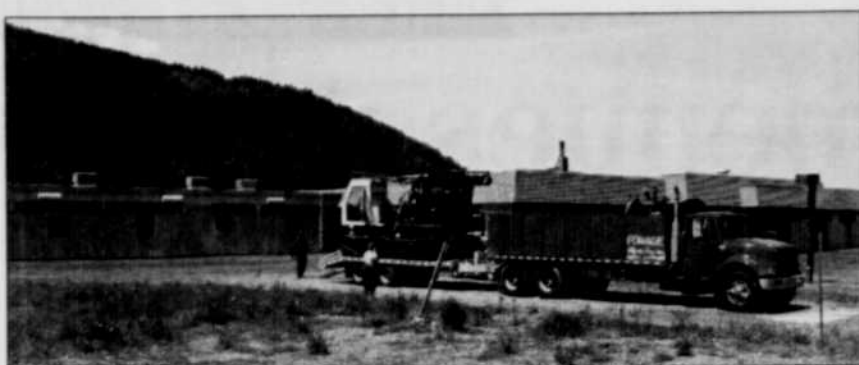
Selon M. Coquelin, la décision gouvernementale aurait été prise en catimini. « Les députés Matthias Rioux et Guy Lelièvre, de même que le sous-ministre responsable de la région, Marcel Landry, n'ont appris que tout récemment la

nouvelle. Et, selon nos sources, ils ont entrepris des démarches pour renverser cette décision. »

Pour expliquer sa décision, le gouvernement allègue qu'il lui faudrait investir entre 500 000 \$ et 1 M \$ afin de rendre les installations conformes aux normes environnementales actuelles. D'ailleurs, selon nos informations, les égouts des bassins se jettent dans la rivière qui coule à quelques pas de là.

La pisciculture d'Anse-Pleureuse produit annuellement 240 000 saumoneaux, des alevins et des tacons. Son budget d'exploitation est de 270 000 \$.

Les installations d'Anse-Pleureuse, situées dans la localité de Saint-Maxi-



Il faudrait un demi-million de dollars pour rendre la pisciculture conforme.

me-du-Mont-Louis, fermeraient donc leurs portes d'ici quelques mois, après une dernière saison d'exploitation. Sept employés, deux permanents et cinq travailleurs saisonniers, seront directement touchés.

« La convention collective prévoit le reclassement des employés, mais c'est un autre coup dur pour la région, d'au-

tant plus que le gouvernement a mis de l'avant un plan de relance pour la Gaspésie. C'est un bel exemple de l'incohérence du discours gouvernemental. »

LE SOLEIL a tenté de joindre le responsable des installations à Québec, Michel Damphousse, mais en vain. À la direction régionale de Faune et Parcs, en Gaspésie, Suzanne Leclerc a répon-

du un laconique « Je ne sais pas. C'est Québec qui s'occupe du dossier. »

Le maire de Mont-Louis, Paul Bernatchez, est abasourdi. « J'ai appris la nouvelle du représentant syndical. Ça n'a pas de sens. Pour le village, cette décision est aussi catastrophique que la fermeture de la fonderie de Mines Gaspé, à Murdochville. Nous irons sûrement manifester avec les travailleurs. »

La pisciculture rapporte chaque année 20 000 \$ en taxes à la localité de Mont-Louis. Rosario Blanchette et François Lapointe ont travaillé respectivement 22 et 13 ans dans les installations d'Anse-Pleureuse. Tous deux déplorent sa fermeture mais, signale M. Blanchette, « sa production a graduellement diminué, au fil des ans. »

La station piscicole d'Anse-Pleureuse a été construite au cours des années 1971 et 1992. Elle a produit ses premiers œufs à l'automne 1972. Québec, qui exploite trois autres piscicultures, s'est déjà départi de ses installations de Gaspé en 1995.

Espace Bell

À vous de conquérir votre espace!

L'offre se termine le jour de la fête des Mères!

Pas de frais d'activation  
Économisez 35\$\*  
Offre d'une durée limitée

## Bleu, bleu, l'amour est bleu.

Gâchez-la pour la fête des Mères!

Motorola 120c bleu ciel

- Composition vocale
- 32 sonneries et alerte par vibration
- Répertoire de 400 correspondants

Tout ça à un prix adorable



Economisez  
125\$  
29\$\*\*\*



Economisez  
39\$  
29\$\*

Trousse T10 de Motorola

Compris dans la trousse :

- Téléavertisseur numérique T10 de Motorola
- 1 mois de service illimité (1 zone)
- Aucuns frais d'activation
- Pas de contrat
- Temps d'antenne mensuel à tarif fixe (9,95 \$ / mois)

Passez au magasin Espace Bell le plus près.

Alma  
Plaza 1  
(418) 662-0469

Chicoutimi  
1915, boul. Talbot  
(418) 696-0506

Place du Royaume  
(418) 693-1188

Lévis  
Galeries Chagnon  
(418) 833-3848

Québec  
1171, boul. Charest Ouest  
(418) 687-2121

1100, rue Bouvier  
Bureau 350  
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale  
(418) 627-2555

Les Galeries de la Capitale (kiosque)  
(418) 627-8962

Place Fleur-de-Lys  
(418) 529-9292

Rivière-du-Loup  
Centre commercial  
Rivière-du-Loup  
(418) 868-8888

Ste-Foy  
2785, boul. Laurier  
(418) 650-1000

Place Laurier  
(418) 658-8678

CHARLEVOIX

## L'ATR vise 100 000 nuitées de plus

SYLVAIN DESMEULES

Collaboration spéciale

LA MALBAIE — Selon les prévisions, le budget de l'Association touristique régionale de Charlevoix (ATR) augmentera de 646 000 \$ en 2002 pour atteindre 2,4 millions \$, et ce, en grande partie grâce à l'application de la loi 76, qui permet de prélever 2 \$ par nuitée. C'est du moins ce qui ressort de l'assemblée générale de l'organisme tenue mardi soir.

Essentiellement, c'est le secteur de la promotion qui profitera de cette augmentation. Les 530 000 \$ perçus avec cette mesure législative (loi 76) adoptée au printemps dernier permettront de diriger une offensive publicitaire supérieure à 1,5 million \$, ce qui représente 65 % du budget total de l'ATR de Charlevoix. En 2001, le parc hôtelier a atteint un taux d'occupation record de 42,8 %, avec plus de 327 000 nuitées commerciales.

Mais à court terme, l'ATR veut se diriger vers une performance de 40 semaines de hautes saisons touristiques en générant 100 000 nuitées supplémentaires. L'organisme fondé en 1978 est composé de 413 membres.

Plusieurs croyaient que l'assemblée allait être houleuse, résultat d'une insatisfaction de certains intervenants touristiques, mais les quelque 80 membres réunis ont été fort sages. « La direction de notre association subit énormément de pression. Tous les gens s'attendent à ce que l'ATR performe et nous travaillons à ce que les attentes des membres soient atteintes », a indiqué le nouveau président de l'ATR, Bruno Labbé, ajoutant que le directeur général avait toujours eu et possédait encore la confiance unanime du conseil d'administration.

Plusieurs dossiers n'ont guère progressé dans la dernière année. C'est le cas de la participation financière du milieu municipal, qui rejoint à peine quatre ou cinq municipalités du comté. De plus, les dirigeants de l'ATR n'ont toujours pas conclu d'entente spécifique en tourisme avec leurs partenaires gouvernementaux. Ils hésitent à participer à un fonds de 600 000 \$ et prendront une décision d'ici quelques mois. « C'est un programme qui a des normes particulières. On nous demande une participation financière importante (130 000 \$ - 25 % des revenus de la loi 76). Tout ce que nous cherchons, c'est dépenser l'argent des membres correctement et intelligemment », explique M. Labbé.

La relance du train touristique entre Québec et La Malbaie, le développement du tourisme d'affaires, l'amélioration des infrastructures d'accueil et la révision des règlements de l'ATR sont parmi les autres dossiers prioritaires de l'année en cours.

EN BREF

### Cadavre découvert

■ BAIE-SAINT-PAUL — Le cadavre d'un homme a été découvert sur les rives du Saint-Laurent, à environ sept kilomètres au nord-est du centre-ville de Baie-Saint-Paul. C'est un couple qui faisait une promenade sur la voie ferrée qui a fait la macabre découverte hier matin, vers 10 h. Le corps était retenu sous une immense souche, portée là par les marées du printemps. Vu l'état de décomposition du corps, seule une autopsie pourra déterminer avec exactitude l'identité de la victime. Toutefois, des papiers d'identité trouvés sur le corps de la personne donnent une sérieuse piste aux enquêteurs. « Il pourrait s'agir d'un homme de 56 ans de la région de Charlesbourg, porté disparu il y a deux semaines par la Sûreté municipale de Québec », a déclaré Ann Mathieu, porte-parole de la Sûreté de Québec. S.D.



Activités sociales

École de danse Yvon Martel

Cours en groupe et sur mesure. 624-2007, 530 B, 63e Rue Est, Charlesbourg. Samedis dansants pour fervents. Membres ou autres, 20h à 1h, 6\$, 4, 25 mai, 8 et 22 juin. Salle communautaire, 195, de la Rivière, Loretteville, Lorraine et Yvon, 523-7251.

École de danse Jean-Paul Labrie

Soirée dansante, 1 sem. le samedi 4 mai et l'autre sem. le vendredi 10 mai. Bienvenue à tous. Cours de danse sociale débutant en tout temps. Renseignez-vous dès maintenant, 18, boul. Johnny-Parent, Tél.: 661-6925.

Si vous désirez annoncer  
dans cette rubrique chaque jeudi,  
communiquiez avec le Telemarketing  
au 686-3377 ou 1 800 318-3378.  
télécopieur 686-3370 ou triskeil@lesoleil.com

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## Un CNE agrandi

Voilà où iraient les 300 emplois promis par Landry

CARL THÉRIEAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Trois ans seulement après sa création, le Carrefour de la nouvelle économie de Rimouski (CNE) pourrait connaître une expansion majeure, selon les informations recueillies par LE SOLEIL auprès de plusieurs sources dignes de foi.

Les informations convergent presque toutes dans cette direction pour expliquer la promesse du premier ministre du Québec Bernard Landry de créer 300 nouveaux emplois à Rimouski.

Il s'agit d'un projet dans le secteur des télécommunications qui ne serait toutefois pas complètement attaché, a pris soin de préciser l'une de nos sources.

Un autre informateur a par ailleurs indiqué qu'il pourrait s'agir d'un projet relié au secteur maritime, relevant cette fois du choix par Québec de la filiale industrielle maritime pour l'Est du Québec et la Côte-Nord.

La députée de Rimouski et secrétaire d'État à la Recherche, à la Science et à la Technologie a indiqué en fin de semaine, dans un hebdo rimouskois, que l'annonce de ce projet de 300 emplois pourrait être faite d'ici le 24 juin.

Chez Telus Québec (anciennement QuébecTel), le directeur des relations publiques Bernard Lepage a déclaré au SOLEIL qu'il était « impossible de commenter cette information sans connaître le contexte précis de la déclaration faite par le premier ministre Bernard Landry ».

Le maire de Rimouski, Michel Tremblay, était à l'Assemblée nationale au moment de cette déclaration. « J'ai été surpris, mais pas outrancié. Dans ma tête, c'était une expansion du

CNE, car le premier ministre parlait alors des CNE de Rimouski et de la Beauce qui étaient à pleine capacité. »

Un premier agrandissement portant la surface du CNE de Rimouski de 7650 à 8600 m<sup>2</sup>, moins de trois ans après sa création, a déjà été annoncé le 31 janvier par la députée de Rimouski.

### DÉJÀ 10 ENTREPRISES

Dix entreprises, principalement en géomatique, en logiciels de gestion municipale et en télécommunications, totalisant 500 emplois, sont installées dans le CNE de Rimouski. Telus Québec, Telus Québec Communications et Solutions d'affaires Telus Québec (anciennement Versalys) y occupent d'importants espaces.

Les entreprises qui choisissent de s'établir dans un CNE bénéficient d'un crédit d'impôt qui équivaut à 40% du montant des salaires versés aux employés admissibles jusqu'à 15 000\$ par année par employé pendant 10 ans.

Dans le secteur maritime, des annonces sont aussi attendues à Rimouski au sujet du financement du Centre de recherche en biotechnologies marines et du nouveau centre collégial de transfert spécialisé en technologie maritime qui serait rattaché au cégep de Rimouski à l'Institut maritime du Québec.

## Bell Québec investit la Gaspésie

4 millions \$ et 200 km de fibre optique de plus pour courtiser 3000 clients de Telus

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ NEW RICHMOND — Bell Québec, une filiale des Entreprises Bell Canada, investit plus de 4 millions \$ pour installer la fibre optique sur plus de 200 kilomètres entre Pointe-à-la-Croix et Gaspé, du côté sud de la Gaspésie, dans le but d'ajouter environ 3000 clients aux 20 millions de branchements que la compagnie compte au pays.

Voilà qui complète une injection de 25 millions \$, amorcée à la fin de 1999, visant à inclure dans le réseau de fibre optique de Bell des territoires où les services de communications sont traditionnellement offerts par Telus. Une partie de la Beauce, de Portneuf, mais surtout le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, en ce qui a trait au kilométrage de câble installé, pourront miser sur la fibre optique en septembre, ou sur une compétition entre deux firmes.

Les véhicules du sous-traitant Ex-

pertech, une ancienne filiale de Bell, sont très visibles le long de la côte sud-gaspésienne depuis deux semaines. Une trentaine de techniciens divisés en trois équipes installent la fibre optique, parfois dans des poteaux d'Hydro-Québec, parfois dans des poteaux de Telus, puisqu'il existe une entente entre ces concurrents pour l'utilisation d'infrastructures.

« On inverse la tendance qui incite certaines compagnies à concentrer leurs activités en ville et à délaissier



Les véhicules du sous-traitant Expertech, une ancienne filiale de Bell, sont très visibles le long de la côte sud-gaspésienne depuis deux semaines.

les régions rurales. On prend de l'expansion dans les régions. Il y a un bon potentiel. C'est là qu'est l'expansion, d'après nous », estime Alain Thibault, directeur régional des ventes pour l'est du Québec chez Bell.

« C'est une clientèle (celle de la Gaspésie et d'une partie du Bas-Saint-Laurent) à laquelle on ne s'est jamais adressé. C'est le décloisonnement autorisé par le CRTC qui nous ouvre la porte », ajoute-t-il.

Bell offrira des services d'appels interurbains, incluant Internet à haute vitesse, des solutions de commerce électronique, des transmissions de données et même des appels téléphoniques locaux, dès septembre. L'installation de la fibre optique sera complétée en mai, mais des équipements doivent y être ajoutés pour que tout soit fonctionnel.

Un autre sous-traitant, avec des employés gaspésiens, sera bientôt choisi pour entretenir le réseau et effectuer le branchement de nouveaux clients. Deux agents distributeurs, des commerçants de Gaspé et Bonaventure, agiront comme représentants vendeurs pour Bell sur le territoire. Il est trop tôt pour dire combien de nouveaux emplois seront créés, précise Alain Thibault.

« Il ne s'agit pas de déplacement d'emplois. Ce sont vraiment de nouveaux services qui génèrent des emplois. La demande pour de nouveaux services est forte en Gaspésie et nous savons, pour avoir parlé avec des entrepreneurs, qu'ils pourront eux aussi prendre de l'expansion. Le gouvernement et des entreprises comme le Mouvement Desjardins et la Banque Nationale demandaient aussi des services de bout en bout du territoire québécois », précise-t-il.

Discret sur les gros clients que Bell pourrait attirer, M. Thibault admet que l'établissement du centre d'appels ACI Telecentrics à Caplan est suivi de près.

### EN BREF

#### FAST-FOOD SUR LA 20

Claude Bécharde appuie la Chambre de commerce

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le député libéral de Kamouraska-Témiscouata, Claude Bécharde, trouve ridicule le projet de Transports Québec de construire un service de restauration rapide à la halte routière de l'autoroute 20 à Notre-Dame-du-Portage. Il appuie les revendications de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup, qui s'oppose vivement au projet. « Si cela devait se réaliser, l'impact sur les commerces situés avant et après cette halte serait négatif et pourrait conduire à la fermeture de certains, qui sont installés depuis des années. Le ministre des Transports doit revoir sa décision et prendre acte de l'opposition des intervenants. S'il ne peut rien faire pour aider notre région, il serait à tout le moins souhaitable qu'il évite de nuire à nos commerces », a commenté M. Bécharde. Le député a invité le ministre Ménard à se concentrer sur la réfection de la route 185 au lieu de semer des inquiétudes inutiles. M.L.

#### Report de la pêche au homard

■ GROSSE-ÎLE — La pêche du homard aux Îles-de-la-Madeleine, qui devait débuter le 4 mai, a été reportée au 11 mai par Pêches et Océans Canada pour des raisons de sécurité. À Grosse-Île, qui abrite une quarantaine de bateaux, l'entrée du havre est bloquée par un amoncellement de sable qui rend dangereuse l'entrée et la sortie du port de pêche. Même phénomène à Millerand, dans l'ouest des Îles. Deux havres de pêche, à Pointe-Basse et à l'île d'Entrée, ont déjà été débloqués par une drague affrétée par Travaux publics Canada, mais qui a été coincée par le mauvais temps à l'île d'Entrée. La drague faisait route hier après-midi vers le port de Grosse-Île, où elle travaillera pendant deux jours pour ensuite se rendre à Millerand. La pêche pourrait toutefois débuter avant le 11 mai si les conditions des entrées de ces havres sont jugées sécuritaires par Pêches et Océans. On rapporte qu'au Cap-Breton, deux bateaux ont été renversés par les vagues à l'entrée de leur port d'attache. On ne déplore cependant pas de pertes de vie. A.H.

## La ministre Goupil approuve trois projets et octroie 600 000 \$ aux démunis

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — De passage dans l'Est de la province, la ministre d'État à la Solidarité sociale a distribué près de 600 000 \$ à trois organismes gaspésiens.

La part du lion ira au projet Solidarité Jeunesse pour la région Gaspésie-Les-Îles.

« Nous verserons une somme de 570 000 \$ afin d'aider 151 jeunes à se décrocher un emploi ou à retourner aux études, précise Linda Goupil. Nous souhaitons également évaluer le projet afin d'offrir de nouvelles façons de dispenser des services à la population, en marge de la future stratégie de lutte contre la pauvreté.

### 148 JEUNES SE SONT REPRIS

« Près de 85 % des jeunes prestataires de la sécurité du revenu admissibles ont participé au projet, l'an der-

nier, ajoute-t-elle. C'est 148 Gaspésiens et Madelinots âgés de 18 à 21 ans qui ont repris leur vie en main, soit un des taux les plus élevés au Québec. »

La ministre a aussi accordé 12 400 \$ à un organisme de la Haute-Gaspésie: Carrefour Ressources. Cette somme assure la présence de trois intervenants qui interviendront pendant 12 et 11 semaines, auprès des jeunes de zéro à cinq ans et des pères de familles de la région. L'an dernier, les travailleurs ont rejoint 385 personnes en difficulté, dont 182 enfants.

Par ailleurs, 15 000 \$ ont été accordés à Partagence à même les budgets discrétionnaires de la ministre et du député Matthias Rioux. L'organisme aide les plus démunis en leur offrant une aide alimentaire ou vestimentaire. Consciente que ces octrois sont loin de régler tous les problèmes de la Haute-Gaspésie, M<sup>me</sup> Goupil a rappelé qu'il s'agissait d'une aide ponctuelle en attendant le dépôt, d'ici juin, d'une véri-



La ministre Goupil a discuté avec les syndiqués mis en lock-out par la Société Radio-Canada, lors de sa visite, vendredi dernier.

table stratégie pan-québécoise de lutte à la pauvreté.

Demain soir

22 000 000 \$

LOTTO  
SUPER 7

18 ans +

loto-québec

Si le jeu prend toute la place...

MISE SUR TOI

1 866 SOS-JEUX

La fondation Mise sur toi, une initiative de Loto-Québec.

# LA SUPER LIQUIDATION D'ENTREPÔT

TOUT DOIT SORTIR AU PLUS BAS PRIX GARANTI!

MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS  
EN SOLDE À DES PRIX COÛTANT  
ET MÊME EN BAS  
DU PRIX COÛTANT

**SUPER  
LIQUIDA  
MEUBLES**

JUSQU'À

**90%**  
de rabais

SUR UN IMMENSE  
CHOIX D'ARTICLES  
DE DÉCORATION

PLUS DE 150 MODÈLES  
DE MOBILIERS DE SALLE À MANGER  
5 PIÈCES (1 TABLE, 4 CHAISES)  
À PARTIR DE 199<sup>99</sup>\$

PLUS DE 100 MODÈLES  
DE CHAISES SUR BILLES  
À PARTIR DE SEULEMENT 99<sup>99</sup>\$

LOT DE SOFA-LIT AVEC  
MATELAS À RESSORTS

**399<sup>99</sup>\$**  
VALEUR DE 599<sup>99</sup>\$

## MOBILIERS DE SALON

Qté	PTR	Description	Cie	Valeur	Prix
1 ens.	221412 + 221411 cuir	Sofa et fauteuil inclinable	Elran	2199 <sup>99</sup> \$	1499 <sup>99</sup> \$
1 ens.	256278 + 256279 tissu	Sofa et fauteuil inclinable	Elran	1999 <sup>99</sup> \$	1299 <sup>99</sup> \$
1	256318 cuir	Sofa stationnaire	Elran	1699 <sup>99</sup> \$	999 <sup>99</sup> \$
3 ens.	287432 + 287427	Sofa et fauteuil stationnaire	Summum	1999 <sup>99</sup> \$	1599 <sup>99</sup> \$
1 ens.	268029 + 268028 cuir	Sofa et fauteuil inclinable	Summum	3599 <sup>99</sup> \$	2299 <sup>99</sup> \$
1	256318	Sofa stationnaire	Elran	1699 <sup>99</sup> \$	999 <sup>99</sup> \$
1 ens.	213430 + 213432 cuir	Sofa et fauteuil stationnaire	Palliser	2099 <sup>99</sup> \$	1299 <sup>99</sup> \$
1	184703 cuir	Sofa stationnaire	Elran	1949 <sup>99</sup> \$	1199 <sup>99</sup> \$
1 ens.	208228 + 240823 cuir	Sofa et fauteuil stationnaire	Primiani	3499 <sup>99</sup> \$	1999 <sup>99</sup> \$
2 ens.	267946 + 267945 tissu	Sofa et fauteuil inclinable	Summum	1499 <sup>99</sup> \$	1199 <sup>99</sup> \$
2 ens.	267948 + 267947 tissu	Sofa et fauteuil inclinable	Summum	1499 <sup>99</sup> \$	1199 <sup>99</sup> \$
1 ens.	221412 + 221411 tissu	Sofa et fauteuil inclinable	Elran	1999 <sup>99</sup> \$	1299 <sup>99</sup> \$
1 ens.	278239 + 251731 tissu	Sofa et fauteuil inclinable	Elran	1999 <sup>99</sup> \$	1499 <sup>99</sup> \$

## UNITÉS MURALES

Qté	PTR	Description	Cie	Valeur	Prix
2	279534 279535	Unité murale acabado	Rive-sud	649 <sup>99</sup> \$	399 <sup>99</sup> \$
40	288166	Unité murale noire	Gusdorf	399 <sup>99</sup> \$	249 <sup>99</sup> \$
11	299811	Unité pour cinéma maison	*Tuff	399 <sup>99</sup> \$	279 <sup>99</sup> \$
18	280436	Unité murale noire/merisier	*Mons	299 <sup>99</sup> \$	249 <sup>99</sup> \$
2	300355	Unité murale chêne pâle	*Paré	1899 <sup>99</sup> \$	1399 <sup>99</sup> \$

## MEUBLES INFORMATIQUES

Qté	PTR	Description	Cie	Valeur	Prix
70	299149	Armoire informatique cognac	Bestar	479 <sup>99</sup> \$	279 <sup>99</sup> \$
50	299156	Bureau en « L » taupe	Bestar	559 <sup>99</sup> \$	329 <sup>99</sup> \$
16	299153	Bureau en « L » érable	Bestar	499 <sup>99</sup> \$	299 <sup>99</sup> \$
40	265130	Bureau en « L » chêne	*rive-sud	399	199 <sup>99</sup> \$

## ÉLECTROMÉNAGERS

Qté	PTR	Description	Cie	Valeur	Prix
1	211354	Réfrigérateur 22 p.c.	Whirl	\$1949.95	1499 <sup>99</sup> \$
1	196375	Four noir	Kitch	\$1479.95	999 <sup>99</sup> \$
1	192435	Four noir	Amana	\$1779.95	1399 <sup>99</sup> \$
1	162977	Laveuse superposée	Whirl	\$1499.95	1099 <sup>99</sup> \$

**SUPER  
LIQUIDA  
MEUBLES**

Certains produits étant offerts en quantité limitée, veuillez noter que la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Jusqu'à épuisement des stocks.

**QUÉBEC**  
5000, BOUL DES GALERIES  
**622-5051**

**LÉVIS**  
79, ROUTE KENNEDY  
**838-0303**